

Envoyé en préfecture le 08/10/2020

Reçu en préfecture le 08/10/2020

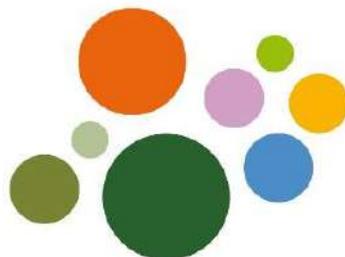
Affiché le

ID : 029-212900245-20201005-2020_123B-DE

RAPPORT D'ACTIVITE

2019

Poher
communauté



Poc'hêr
kumuniezh

Envoyé en préfecture le 08/10/2020

Reçu en préfecture le 08/10/2020

Affiché le

ID : 029-212900245-20201005-2020_123B-DE

Sommaire

✦ Préambule.....	4
✦ Le territoire.....	5
✦ <u>Les compétences</u>	6
✦ <u>Le développement économique</u>	10
✦ <u>Tourisme</u>	21
✦ <u>Centre d'interprétation virtuel de Vorgium</u>	31
✦ <u>Enfance, Jeunesse et Sports</u>	38
✦ <u>Transport</u>	45
✦ <u>Habitat</u>	56
✦ <u>L'aménagement</u>	58
✦ <u>L'école de musique du Poher</u>	62
✦ <u>Résidence autonomie La Salette</u>	80
✦ <u>L'accueil des gens du voyage</u>	92
✦ <u>Logement temporaire et d'urgence</u>	94
✦ <u>La Gestion des Milieux Aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)</u>	95
✦ <u>Le projet de transfert de compétences Eau et Assainissement</u> ..	96
✦ <u>Service espaces verts</u>	97
✦ <u>Maison de Service Au Public</u>	99
✦ <u>Maison pluridisciplinaire de santé</u>	104
✦ <u>Palais des sports</u>	107

ANNEXES

- ✦ Financières
- ✦ Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

+ Rapport annuel du Service Public d'Assainissement Non Collectif

Préambule

Article L.5211.39 du Code des Collectivités territoriales (loi du 12 juillet 1999-article 40)

« Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune-membre ou à la demande de ce dernier. Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale ».

Le Bureau communautaire

Composé de 18 membres, Il s'est réuni 13 fois en 2019 pour traiter de façon collégiale les points inscrits à l'ordre du jour.

Le Conseil communautaire

Composé de 33 membres titulaires, il s'est réuni 6 fois en 2019.

Les commissions

Au nombre de 13, elles sont réunies régulièrement pour traiter les questions qui relèvent de leurs champs de réflexion.

Le territoire

Au cœur de la Bretagne - 11 communes, sur 2 départements (29 et 22)

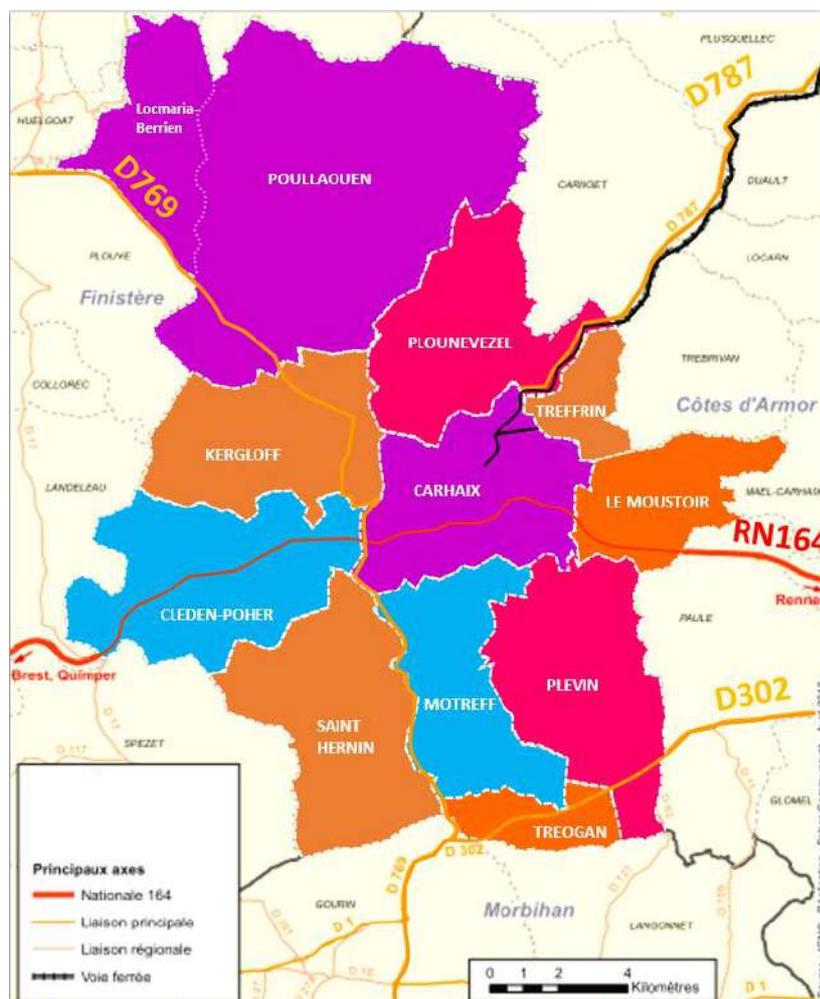
16 264 population totale en vigueur au 1er janvier 2020

15 466 population municipale en vigueur au 1er janvier 2020

- **30 120 ha** de superficie
- **2 millions d'habitants** à moins d'une heure de route

Population totale 2017
 en vigueur au 01/01/2020

Carhaix	7789
Cléden-Poher	1179
Plounevezel	1253
Poullaouen/Locmaria	1532
Kergloff	903
Le Moustoir	683
Motreff	717
Saint-Hernin	776
Plévin	767
Treffrin	561
Tréogan	104



Les compétences

COMPETENCES

La Communauté de communes exerce de plein droit en lieu et place des communes membres, pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, les compétences énoncées aux articles 5, 6, 7 et 8 tels qu'approuvés par l'arrêté préfectoral du 17 avril 2018, à savoir :

COMPETENCES OBLIGATOIRES

1°) - Aménagement de l'espace communautaire.

- A - Schéma de cohérence territoriale (S.C.O.T.) et schéma de secteur ;
- B - Aménagement rural ;
- C - Mise en place et gestion d'un Système d'Informations Géographiques communautaire,
- D - Communications électroniques : La création, l'établissement, et l'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques et toutes les opérations nécessaires pour y parvenir ainsi que la fourniture de services de communications électroniques aux utilisateurs finaux en cas d'insuffisance de l'initiative privée, hors compétence du Département ou de la Région en matière de communications électroniques.

2°) - Développement économique.

A - Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, commerciale, touristique, portuaire ou aéroportuaire.

Étant entendu que la définition retenue des zones d'activités est la suivante « Concentration ou regroupement d'activités économiques sur un périmètre donné et correspondant à une opération d'aménagement ». Par conséquent, sont notamment exclus les sites isolés, les secteurs qui n'ont pas donné lieu à une opération d'aménagement (ZAC, permis d'aménager...), les secteurs intégrés au tissu urbain et ne bénéficiant pas d'équipement public propre à leur desserte (voiries, réseaux, espaces verts...).

B - La politique locale du commerce et le soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire

Sont d'intérêt communautaire :

- L'aide au maintien des commerces ou services de proximité selon les critères suivants :
 - Le champ d'intervention est limité aux communes de moins de 2000 habitants qui ont un tissu commercial fragile ou inexistant
 - Le commerce ou le service devra répondre à des besoins de 1ère nécessité qui ne sont pas satisfaits ou ne le seraient plus dans un avenir proche.
 - L'investissement servira à favoriser une initiative privée défaillante et ce, sans induire de distorsion majeure de concurrence
 - Le projet doit être apprécié dans des conditions viables pour le futur exploitant et dans un contexte d'évolution des besoins de la population.

- L'élaboration d'un schéma de développement commercial

C – Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17

D – Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme

3°) Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage (depuis le 1/01/2017)

4°) Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés

5°) Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (depuis le 1^{er} janvier 2018)

COMPETENCES OPTIONNELLES

1°) Protection et mise en valeur de l'environnement

A- Élaboration d'un plan communautaire d'environnement visant à :

- dresser un diagnostic des actions de protection et de mise en valeur de l'environnement.
- définir des objectifs et des priorités.
- mettre en place un programme d'actions pour la protection, l'amélioration, l'initiation, l'interprétation de l'environnement et du cadre de vie.
- proposer des conditions de réalisation des actions, des sources de financement et le niveau de décision.
- assurer l'animation de l'élaboration du plan d'environnement et son suivi.

B- Des actions, soutien financier aux opérations de sensibilisation à la protection de l'environnement et à la mise en œuvre d'actions de développement durable.

2°) Politique du logement et du cadre de vie

A- Élaboration, suivi, mise en œuvre, animation, adaptation et évaluation d'un Programme Local de l'Habitat (PLH)

La communauté interviendra sur les actions définies dans le cadre du Programme Local de l'Habitat.

B- Le logement social collectif

La compétence s'articulera autour de 2 populations : personnes âgées et jeunes travailleurs dans le cadre du Foyer Logement Personnes Âgées de Poher communauté situé sur la commune de Carhaix ou de toute structure susceptible à l'avenir de s'y substituer et du Foyer de Jeunes Travailleurs de Poher communauté situé sur la commune de Carhaix.

C- Le logement social individuel

La compétence communautaire se limitera au rôle de coordinateur, notamment pour la présentation des projets dans le cadre du P.L.H. ainsi qu'à l'élaboration d'un plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs des lors que le P.L.H. sera exécutoire.

D- Le logement social temporaire et d'urgence de Poher communauté situé sur la commune de Carhaix

E- Le financement des partenaires associatifs en matière de logement

La Communauté se substituera aux communes dans le financement de ses partenaires associatifs intervenant sur le territoire communautaire

3°) Création, aménagement et entretien de la voirie

Les missions en matière de voirie sont :

La création, l'aménagement et la gestion des voiries internes aux zones d'activités et leurs dépendances

4°) Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

Les équipements d'intérêt communautaires sont :

- *La piscine*
- *Le vélodrome*
- *Palais des Sports*

5°) Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

6° « Politique de la ville : élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville ».

COMPETENCES FACULTATIVES

1°) Réalisation d'une étude approfondie quant à l'harmonisation intercommunale de l'utilisation et de la réalisation d'équipements sportifs et culturels intercommunaux.

2°) Soutien aux activités hippiques d'intérêt communautaire participant à l'attractivité et l'animation du territoire sous forme d'une participation financière aux travaux d'investissement réalisés sur les équipements hippiques dudit territoire.

3°) Enfance - Jeunesse

Sont d'intérêt communautaire :

- La gestion de la Maison de l'Enfance et de la Famille
- L'accueil collectif des jeunes enfants 0-3 ans
- L'accueil et l'animation en faveur des publics 3-17ans : accueils collectifs de mineur
- La gestion et l'animation du point information jeunesse
- La gestion et l'animation du Relais Assistantes Maternelles
- La gestion et l'animation de la ludothèque
- La gestion et l'animation du lieu d'accueil Enfants - Parents
- Les bourses aux voyages pour les jeunes

4°) Développement de l'enseignement musical dans le cadre de l'école de musique communautaire et d'une mise en réseau au niveau intercommunautaire

5°) Versement de la contribution au budget du service départemental d'incendie et de secours

6°) Gestion et animation des espaces publics numériques, pour l'initiation à l'informatique et aux technologies de l'information et de la communication.

7°) Organisation et gestion d'un réseau de transports collectifs intercommunal comprenant :

- le transport urbain Hep le Bus ;
- le transport urbain Hep Le Bus Vieilles Charrues
- le transport à la demande TaxiCom ;
- le transport scolaire des élèves du primaire et du secondaire ;
- le transport extrascolaire à destination des infrastructures communautaires.
- Le transport saisonnier estival « Poher Plage »
- les études et les aménagements publics se rapportant à ce réseau dont le suivi du schéma directeur d'accessibilité –agenda d'accessibilité programmée du réseau de transports publics (Sd'AP)

8°) Réalisation d'une étude quant à la création d'une épicerie sociale

9°) Mener toutes réflexions et études jugées utiles pour permettre l'éventuelle prise en compte de nouvelles compétences

10°) Etude, portage et gestion de projets touristiques dont le centre de conservation, de valorisation et d'interprétation du patrimoine archéologique de Carhaix Vorgium

11°) Création, entretien et signalétique des chemins de randonnées d'intérêt communautaire

12°) Patrimoine : Valorisation et signalétique du patrimoine d'intérêt communautaire et notamment du patrimoine archéologique du territoire

13°) Réalisation d'équipements d'hébergements touristiques à vocation collective d'intérêt communautaire

14°) Service Public de contrôle de l'assainissement non collectif (SPANC)

Création et gestion d'un Service Public de contrôle de l'assainissement non collectif (SPANC) et assurer l'animation d'opérations groupées de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif défaillantes.

15°) Création, entretien et gestion d'une maison de santé communautaire

ASSISTANCE ET PRESTATIONS AUX COMMUNES

- Accompagnement à la conception et à la réalisation d'un aménagement ou d'un équipement pour le compte des communes qui le demanderont.

Cette assistance fera l'objet d'un contrat qui précisera les modalités techniques et financières de l'intervention et ce dans le cadre du respect des règles en matière de marchés publics.

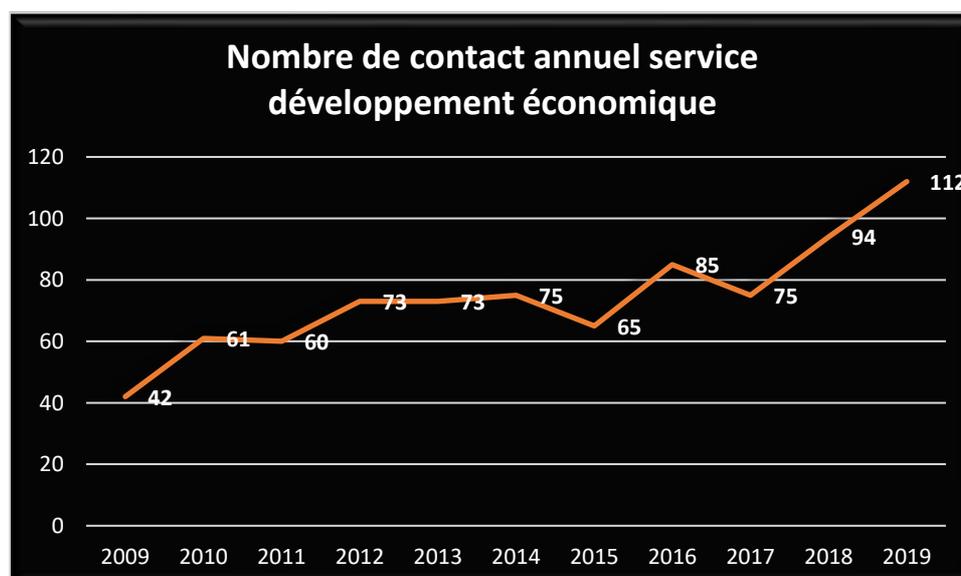
- La maîtrise d'ouvrage, par substitution aux communes membres, pour le lancement d'appels d'offres ou l'achat groupé de fournitures.
- La coordination et l'organisation pour le compte des communes qui le demanderont de l'accueil périscolaire dans le cadre des TAP

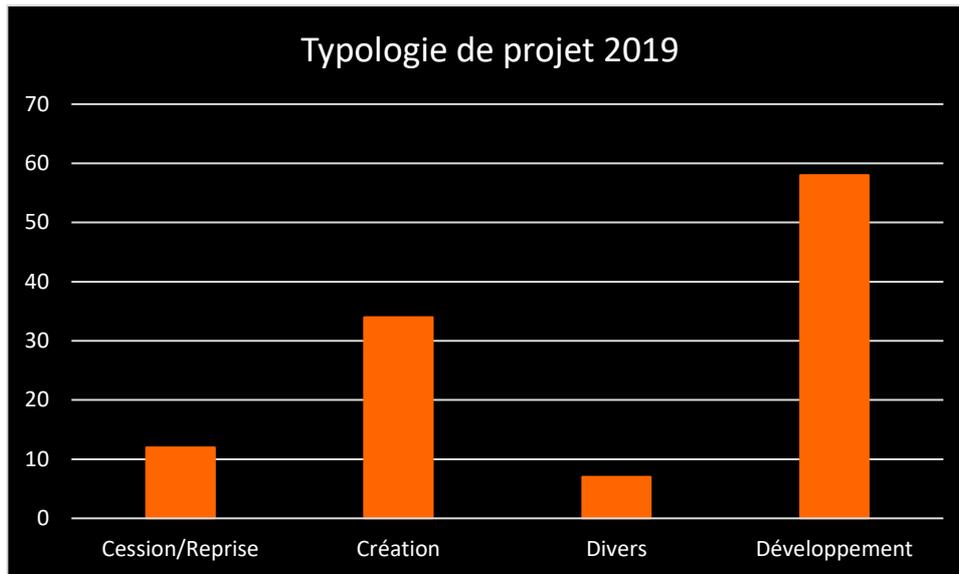
Le développement économique

Chiffres clés 2019

- ▶ 1716 établissements dont :
 - 474 dans le domaine agricole
 - 219 établissements commerciaux,
 - 143 en construction
 - 87 établissements industriels
- ▶ Effectif des établissements de Poher communauté de 5233 emplois
- ▶ 115 créations d'établissement en 2019 et 63 disparitions
- ▶ 18 parcs d'activités :
 - 194 ha.
 - Taux de remplissage de 87%
 - Taux de commercialisation moyen de 4,5 ha sur ces 10 dernières années et 2,2ha par an ces 3 dernières années
 - Taux d'usage de 71% (rapport entre la surface bâtie et non bâtie utilisée et la surface d'espaces verts ou disponibles)
- ▶ 7 commerces de proximité communautaires

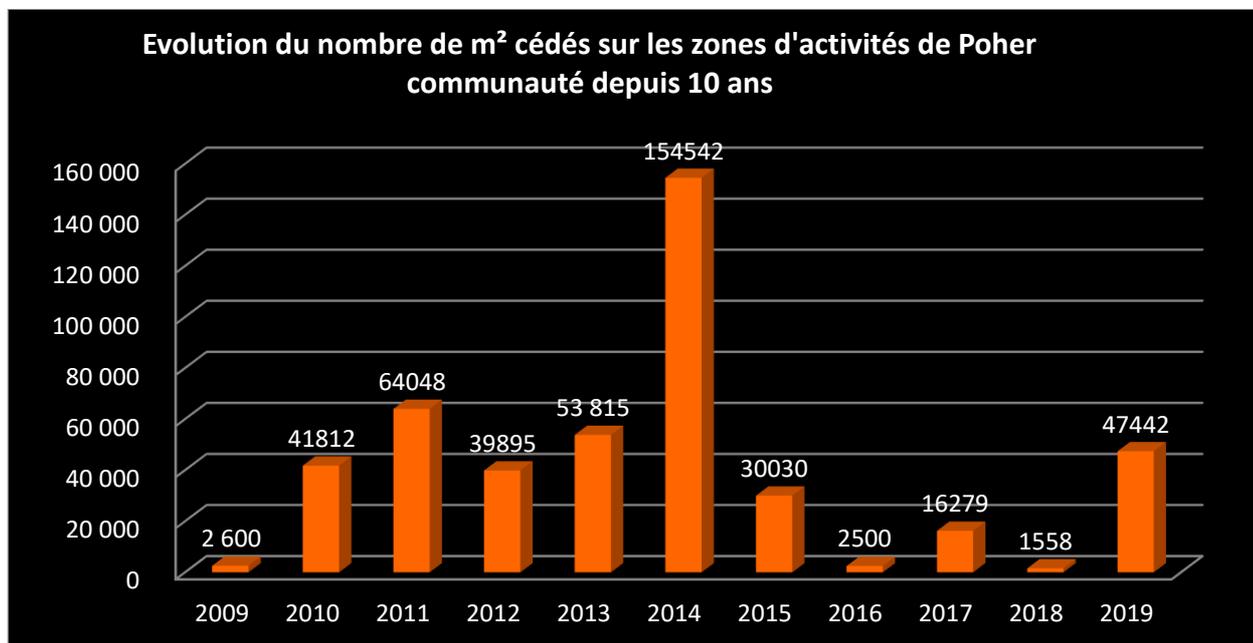
En 2019, 112 porteurs de projets ont sollicité Poher communauté, majoritairement pour des projets de développement.





Les parcs d'activités

Poher communauté compte 18 parcs d'activités pour une surface totale de 194 ha. Le taux de remplissage est de 87%. Le taux de commercialisation moyen est de 4.5ha sur ces 10 dernières années et 2,2ha ces 3 dernières années.



En 2019, 3,9ha ont notamment été cédés sur Kergorvo 1 et 2 pour les besoins de développement du pôle laitier (SODIAAL, EUROSERUM, NUTRI'BABIG, SYNUTRA).

Plusieurs programmes de développement des capacités d'accueil sont en cours :

- ▶ Le parc d'activités de **Kervoasdoué-Ouest** (Commercialisation tranche 1 et 2 en cours),
- ▶ Le parc d'activités de **Kergorvo** (commercialisation Tranche 1 en cours – Concession d'aménagement avec la SAFI) et de Kergorvo 2 (ZAC créée en 2015 – Arrêté de déclaration d'utilité publique juillet 2016– Dossier de réalisation validée en juin 2016 – concession d'aménagement avec la SAFI), avec notamment les projets de développement du pôle laitier SODIAAL/NUTRIBABIG/ EUROSERUM/ SYNUTRA.
- ▶ L'extension et la requalification du parc d'activités de **Kerhervé** dont la voirie et les réseaux divers ont été entièrement réhabilités en 2017 permettant de répondre aux attentes des entreprises de la zone et d'en développer l'attractivité.
- ▶ Le parc d'activités de la **Métairie-Neuve** (Procédure réglementaire en cours – PLU approuvé en 2019, acquisition). Nouveau parc d'activités avec une dimension Industrielle/logistique mais également événementielle.



Parcs d'activités de
Kergorvo 1 et 2– Carhaix

**Parc d'activités de
Kerhervé – Cléden-Poher**



**Site Marine Harvest Kritsen -
Poullaouen**

**Futur Parc d'activités de
La Métairie Neuve–
Carhaix**



Des opérations permettant d'améliorer le niveau de service et donc la qualité des parcs d'activités sont également menées avec notamment :

- La signalétique des zones d'activités avec la mise en place de totems d'entrée de zones sur l'ensemble des zones d'activités de Poher communauté, de plaques entreprises et de signalétique directionnelle.



L'immobilier d'entreprises

Pour les entreprises qui démarrent, la **Pépinière d'entreprises** dispose de 3 ateliers et 8 bureaux qui accueillent actuellement 6 entreprises :

- ▶ LES MARECHAUX DE L'ARREE : maréchaux ferrants
- ▶ L'EKIDE : Commerce en ligne de produits équinés
- ▶ CATALYS CONSEIL : Gestion des ressources humaines et l'accompagnement des personnes et des organisations (recrutement, bilan de compétence, VAE, formation...).
- ▶ DIAGNOSTIC AGENDA CORLOUER : activité de diagnostics immobiliers, audits et études énergétiques, expertises en valeur vénale, états des lieux.
- ▶ FRANCE PARE BRISE : Réparation de pare-brise
- ▶ CIBC BRETAGNE : Accompagnement à l'orientation et aux trajectoires professionnelles



Depuis son démarrage, la pépinière d'entreprises a accueilli plus de 56 locataires.

Depuis 2014, la pépinière accueille également un télécentre. Ce dernier permet d'offrir un espace de travail flexible disposant de services mutualisés (salle de réunion, photocopieuse...) dans un environnement agréable et adapté à la pratique du télétravail. En 2019, le télécentre a accueilli 4 utilisateurs sur 28 ½ journées contre 4 utilisateurs sur 37 ½ journées en 2018.



La pépinière des entreprises

Le télécentre de la pépinière des entreprises



Poher communauté tient également à jour une bourse des locaux disponibles sur le territoire permettant de proposer des solutions immobilières privées aux porteurs de projets.

Poher communauté dispose également de **2 ateliers relais** pour les entreprises en développement :

- DS SMITH PACKAGING, cartonnerie qui travaille à 90 % pour le secteur agroalimentaire et couvre les cinq départements bretons, occupe 5000m² de bâtiment à vocation de plate-forme logistique sur le parc d'activités de Kervoasdoué à Carhaix.
- Le bâtiment Relais du Parc d'activités de La Villeneuve de 1300m², dont la cession à la SAS Cloarec a été validée par le conseil communautaire en 2019

**Bâtiment Relais parc
d'activités de la Villeneuve -
Carhaix**



DS SMITH PACKAGING - Carhaix

7 opérations de maintien des commerces de proximité ont été menées sur les communes rurales pour maintenir la vitalité commerciale des centre-bourgs et offrir à la population un service de proximité :

- L'alimentation de Kergloff reprise par Caroline LE BAIL en 2014
- L'épicerie de Poullaouen exploitée par Stéphanie GUILLOUX depuis 2015,
- La boucherie de Poullaouen reprise par Thierry Herviou en 2019
- La boulangerie-pâtisserie-alimentation de Cléden-Poher exploitées par Gwénaelle LECUYER et Régis GREGOIRE depuis octobre 2019,
- Le bar alimentation du Moustoir reprise par Valérie LE GAC et Sandrine PLUCHARD en septembre 2019,
- Le bar-alimentation de Plounévél, le Kribi, exploité par Mickaël Quillec depuis octobre 2015
- Le Bar- Restaurant – Epicerie Le Tachenn à Treffrin qui a ouvert ses portes le 15 décembre 2018 et est exploité par Alex et Andrea Tica.



**Bar Restaurant Epicerie
 « Le Tachenn » à Treffrin**

La promotion économique

En matière de promotion, Poher communauté dispose d'une plaquette mettant en exergue les atouts du territoire et deux documents spécifiques pour les filières agro-alimentaire (disponible en anglais et chinois) et logistique (disponible en anglais). Un film de promotion du territoire a également été réalisé. Ces outils permettent de prospecter de nouvelles entreprises mais également de présenter globalement l'offre de services aux entreprises sollicitant Poher communauté.

卡莱 您的创业之地
 19个具有竞争力的创业园区
 资源丰富的有利环境
 完善的工业服务
 他们选择了卡莱：
 中国婴幼儿奶粉专家-圣元集团
 动物饲料-SA Votailles du Poher
 冷冻果蔬-SAS Dujardin
 幼仔家禽-Save!
 生鲜熟食-Société Youinou

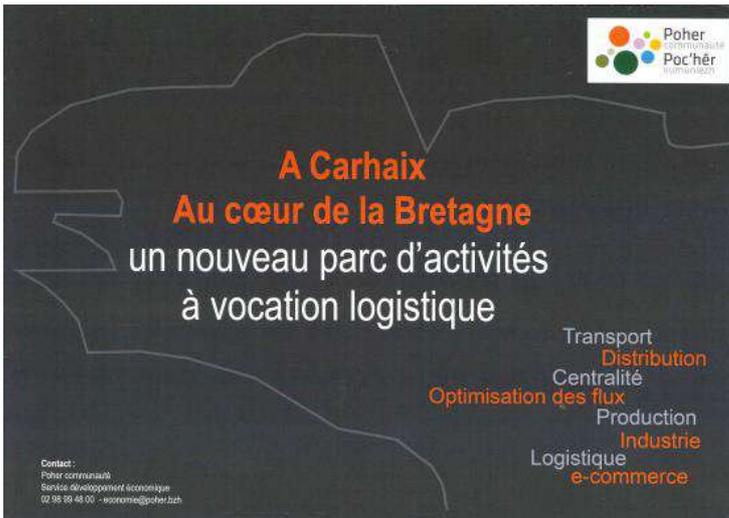
Carhaix & le Poher
 Une situation idéale pour optimiser vos flux
 au centre de la BRETAGNE

Food processing
 A strong economic sector
 Carhaix & the Poher :
 Close to producers at the heart of a region with advanced food processing know-how

At the heart of the main food processing region in France
 Brittany
 ● 6% of regional employment in the agricultural sector (73,000 people)
 ● National leader in animal production
 ● National leader in vegetable production
 ● 5.6% of regional employment in the food processing sector (68,900 people)
 ● Food processing industry turnover : 17 billion euros

At crossroads of the Breton market
 ● In Carhaix, you are :
 - close to your suppliers ;
 - competitive access to a wide range of raw materials ;
 - close to your clients : 6 million people within an hour's drive
 ● A regional network of efficient transport infrastructure gives you easy access on the whole Brittany
 ● A developed transport and logistics sector for your national point-to-point deliveries

Choosing Carhaix & the Poher means optimizing your supply chain and benefiting from expertise and services specific to the food processing sector



Les Trophées des entreprises :

Les 11^{ème} Trophées des entreprises ont récompensé 10 créateurs-repreneurs d'entreprises de l'année 2019

Le schéma de développement commercial

Le conseil communautaire a validé début 2018 le schéma de développement commercial. L'objectif de ce document est de se doter d'une stratégie et d'outils pour construire le développement commercial du territoire communautaire sur les cinq à sept ans à venir. Il doit ensuite être traduit dans les PLU.

Le Schéma de développement commercial a vocation à s'appliquer sur l'ensemble du territoire communautaire de Poher Communauté.

L'objectif général du Schéma de Développement commercial de Poher Communauté est de préserver les centralités (centres-villes ou centres-bourgs) du territoire en y orientant de manière prioritaire le maintien et le développement (création, extension, rénovation...) des activités commerciales, ainsi que de tout autre service public ou médical par exemple, générateur de flux bénéfiques pour le commerce. Il fixe des orientations en matière de localisation préférentielle du commerce, d'attractivité des espaces commerciaux, d'évolution des espaces non commerciaux, d'identité urbaine, architecturale et commerciale.

Convention de partenariat Région/Poher communauté

Suite aux modifications législatives (MAPTAM et NOTRe), la Région Bretagne a souhaité co-construire un partenariat économique renforcé avec chacun des EPCI bretons. En Octobre 2017, Poher communauté a signé une convention de partenariat économique avec la Région Bretagne

Cette convention se décline en trois volets :

- La stratégie économique de la Région et de Poher communauté
- Les dispositifs d'aides aux entreprises (hors immobiliers et fonciers qui relèvent exclusivement des EPCI),
- La mise en place d'un "service public d'accompagnement des entreprises".

En partenariat avec la Région Bretagne, les chambres consulaires et le Technopôle Brest Iroise, le service public de l'accompagnement des entreprises s'est mis en place en 2018 et s'est poursuivi sur 2019. L'objectif est de rendre plus cohérent et efficace le service rendu aux entreprises via une meilleure articulation des réseaux d'accompagnement.

Le Pass Commerce et artisanat

Poher communauté, par délibération du 28 juin 2018, s'est engagée dans le dispositif Pass commerce et artisanat en partenariat avec la Région Bretagne. Depuis Octobre 2018, ce dispositif soutient l'investissement des TPE commerciales ou artisanales de 7 salariés maximum et réalisant moins de 1M d'euros de chiffre d'affaires. Il est financé conjointement par Poher communauté et la Région Bretagne. La subvention peut aller jusqu'à 30% du montant des investissements, plafonnés à 25 000€ HT.

Après 12 mois de fonctionnement du dispositif (octobre 2018 à octobre 2019), on compte **40 contacts** au titre du Pass commerce et artisanat dont :

- 32 dossiers : 16 en cours de constitution et **12 aides attribuées par le bureau communautaire** (versées, en attente de versement ou dont les travaux sont engagés)
- **8 subventions versées pour un montant de 46 000 €** (dont 50% à la charge de Poher communauté)
- 70% de projets de développement
- 8 non éligibles (projet touristique, seuil d'investissement de 6000€ non atteint, travaux réalisés, travaux immobiliers non éligibles)

Emploi /formation

Poher communauté a mené une enquête auprès des entreprises du territoire afin de mieux cerner les problématiques liées au recrutement et à la formation. Un plan d'action a été élaboré début 2019.

Plusieurs actions ont ainsi été engagées :

Construire des formations sur le territoire

En partenariat avec le Lycée Paul Sérusier et le GRETA, une visite du plateau technique du lycée a ainsi été proposée aux entreprises du territoire en mai 2019. L'objectif était de faire

connaître cet outil et les potentiels de développement d'une offre de formation en lien avec les besoins des entreprises.

En effet, le lycée et le Greta dispose de plateaux techniques en logistique, transport routier de marchandises, maintenance des véhicules particuliers et de transport routier, électricité et domotique, énergies renouvelables.

Les besoins du territoire sont importants notamment dans le domaine agroalimentaire pour lequel nous souhaitons construire une offre localement.

Autre action engagée, la mutualisation des ressources et besoins en formation. En partenariat avec Pôle emploi et la Région Bretagne, il est prévu en avril 2020 (prévue en 2019 et reportée sur 2020) la mise en place d'une formation mutualisée en conduite de machine. L'objectif est d'apporter une réponse aux besoins exprimés par les entreprises industrielles, en mutualisant les besoins et permettre la réalisation de formations sur notre territoire, au plus près des entreprises

Faire connaître les métiers et les opportunités offertes par les entreprises du territoire

Les premières journées portes ouvertes des entreprises en collaboration avec Poher communauté se sont déroulées les 26 et 27 septembre dernier avec la participation de L'Andouillerie du château, Pécheurs des saveurs, Synutra et Lahaye packaging.

L'objectif de ces visites est double :

- Faire découvrir les différents métiers et savoir-faire des entreprises du territoire
- Favoriser la rencontre entre les entreprises de Poher communauté et les demandeurs d'emploi, les salariés, collégiens, lycéens, étudiants.

D'autres visites sont prévues en 2020 notamment celle de l'entreprise DUJARDIN, groupe ARDO dans la commune de Le Moustoir.

Développer le covoiturage de proximité

Une action expérimentale est actuellement en cours sur le parc d'activités de Kervoasdoué, en partenariat avec EHOP, afin de développer le covoiturage domicile travail à l'échelle d'un parc d'activités.

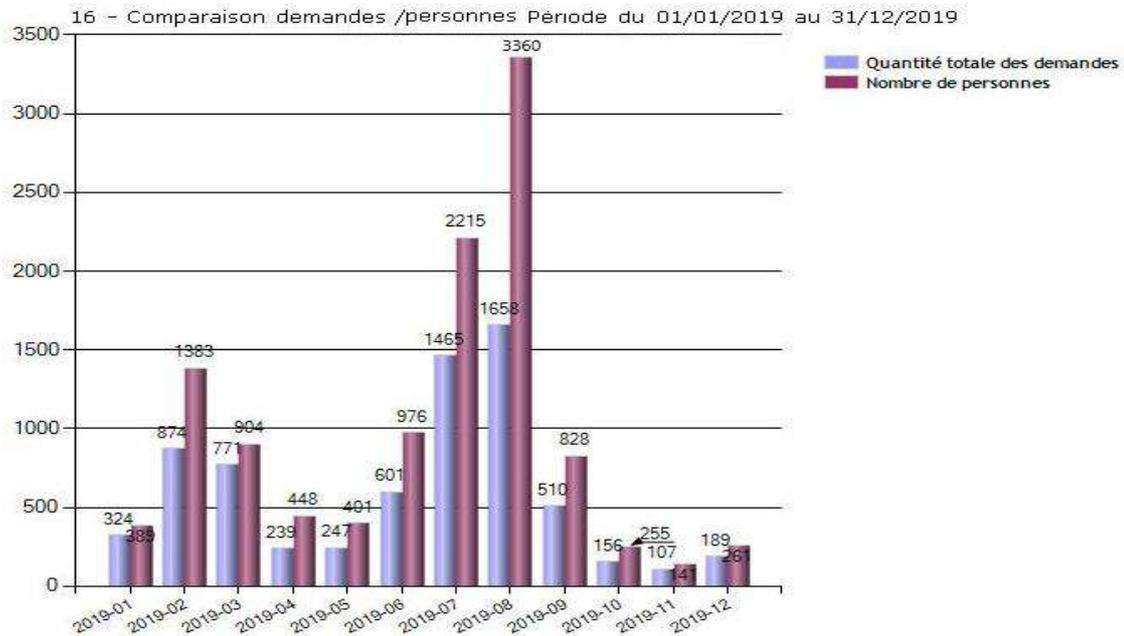
Il est aussi prévu d'engager cette démarche sur les parcs d'activités de Kerhervé à Cléden-Poher et de Villeneuve à Carhaix en 2020.

Réalisation d'un livret d'accueil numérique du territoire, en 2020. Cet outil a pour objectif de mettre en avant les services existants de notre territoire. Il sera mis à disposition des entreprises dans le cadre notamment de leurs recrutements.

Bilan de la fréquentation de l'office de tourisme de Carhaix en 2019

Le nombre total de visiteurs enregistrés à l'Office de Tourisme communautaire Carhaix Poher Tourisme - Aux Portes de la Vallée des Saints et des Monts d'Arrée s'élève à **11 561 visiteurs en 2019**.

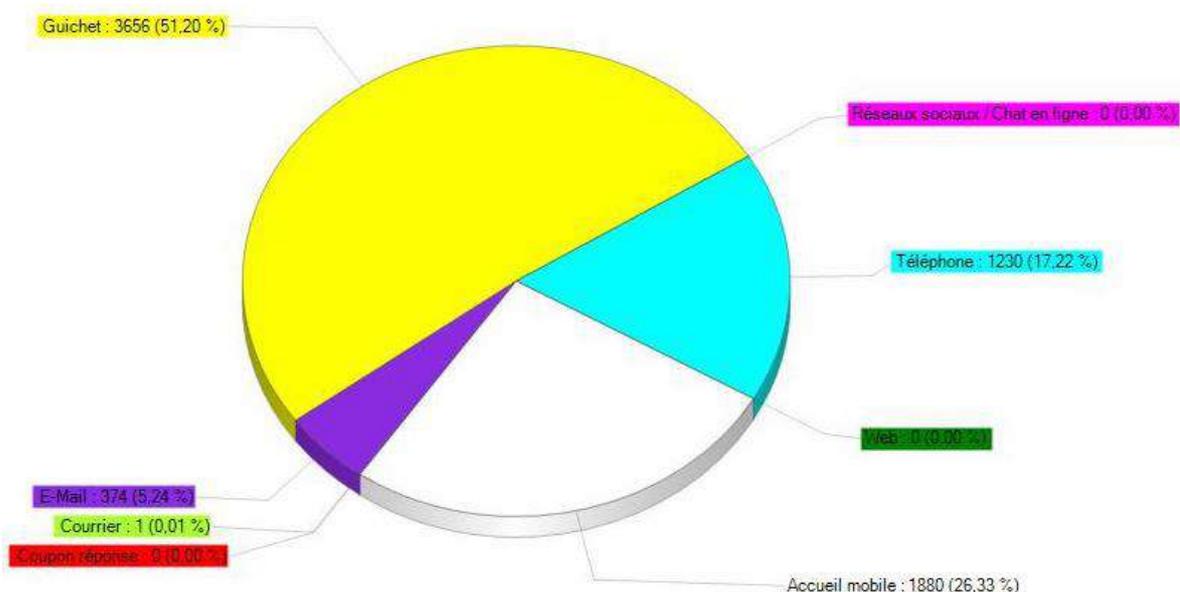
Le nombre total de demandes s'élève à **7 141 demandes**.



Les demandes se font :

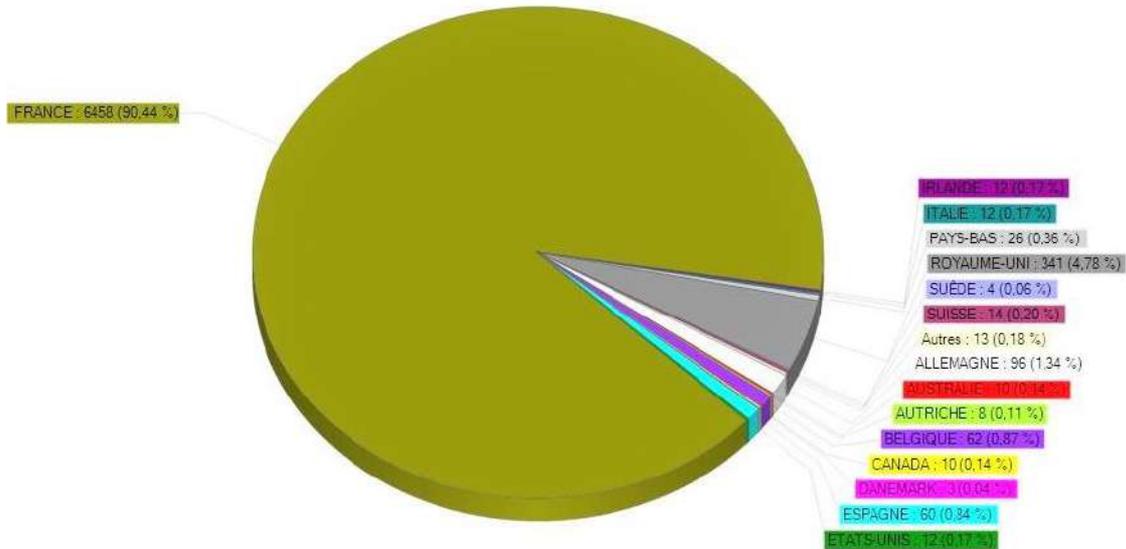
- à l'accueil de l'Office de Tourisme (guichet) : 3 656 demandes soit 51,20% des demandes,
- lors des salons et manifestations touristiques (accueil mobile) : 1 880 demandes soit 26,33% des demandes,
- par téléphone : 1 230 demandes soit 17,22% des demandes et
- par e-mail et courrier : 375 demandes soit 5,25% des demandes.

10 - Répartition des demandes par modes de contact (guichet, tel, mail...) - BIT Cx
Période du 01/01/2019 au 31/12/2019



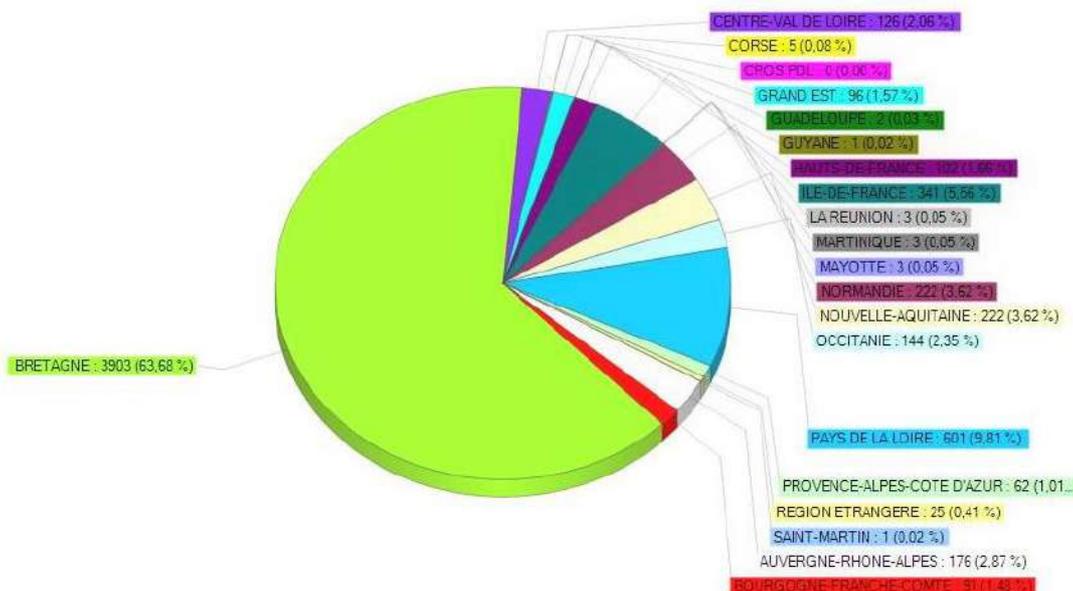
Les demandes françaises : 6 458 demandes représentent 90,44% du total des demandes et les demandes étrangères : 683 demandes représentent 9,56% du total des demandes dont Royaume-Uni 341 demandes soit 4,78%, Allemagne 96 demandes soit 1,34%, Belgique 62 demandes soit 0,87%, Espagne 60 demandes soit 0,84%, Pays-Bas 26 demandes soit 0,36%, Suisse 14 demandes soit 0,20%, Irlande 12 demandes soit 0,17%, Italie 12 demandes soit 0,17%, Etats-Unis 12 soit 0,17%, Canada 10 demandes soit 0,14%, Australie 10 demandes soit 0,14%, Autriche 8 demandes soit 0,11%, Suède 4 demandes soit 0,06%, Danemark 3 demandes soit 0,04% et autres 13 demandes soit 0,18%.

17 - Répartition des demandes françaises et étrangères (15 premières valeurs)
 Période du 01/01/2019 au 31/12/2019



La région Bretagne 3 903 demandes représente 63,68% des demandes françaises, la région Pays de la Loire 601 demandes 9,81%, la région Île-de-France 341 demandes 5,56%, la région Normandie 222 demandes 3,62%, la région Nouvelle-Aquitaine 222 3,62%, la région Auvergne-Rhône-Alpes 176 demandes (2,87%), la région Occitanie 144 demandes 2,35%, la région Centre-Val de Loire 126 demandes 2,06%, la région Hauts de France 102 demandes 1,66%, la région Grand Est 96 demandes 1,57%, la région Bourgogne-Franche-Comté 91 demandes 1,48%, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur 62 demandes 1,01% et les autres régions 43 demandes 0,71%.

04 - Nombre de demandes françaises par régions
 Période du 01/01/2019 au 31/12/2019



Les actions et missions de Carhaix Poher Tourisme

Accueil et information du public :

- Maison du Sénéchal (juin à septembre) : gestion et mise à jour de la documentation touristique, tenue de l'agenda des manifestations sur écran, exposition,
- Vorgium : janvier à mai et octobre à décembre : accueil du public du Centre d'interprétation archéologique Vorgium et accueil des touristes,
- Vente de cartes de pêche,
- Point information des nouveaux arrivants.

Mise à jour et édition de la documentation touristique :

- Guide des Loisirs touristiques,
- Guide des Hébergements touristiques,
- Plan de ville de Carhaix et de la carte de randonnées de Poher communauté,
- Guide de poche des restaurants,
- Petit guide voie verte Roscoff / Concarneau,
- Annonces des locations permanentes vides et meublées,
- Circuits de randonnées sur le territoire de Poher communauté,
- Conception de dépliants, affiches et flyers.

Internet, réseaux sociaux, site web :

- Suivi du projet de refonte du site Internet de l'Office de Tourisme,
- Mise à jour de l'offre des prestataires,
- Mise à jour des animations sur l'agenda (recherche d'informations et de visuels, saisie...),
- Création de pages ponctuelles (hébergements Bretagne en scène(s), Roc'h des Monts d'Arrée, vacances de Noël...),
- Mise à jour des annonces de locations permanentes,
- Prise en charge des réservations du camping municipal de Carhaix hors saison,
- Création des pages hébergements Vieilles Charrues sur le site du Festival (envoi de questionnaires, saisie des réponses et mise à jour régulière),
- Veille internet sur mise à jour des informations sur l'Office de Tourisme sur d'autres sites,
- Animation de la page Facebook de l'Office de Tourisme,
- Formation sur Tourinsoft (logiciel interne des Offices de Tourisme).

Animation du réseau des prestataires touristiques inscrits à l'Office de Tourisme :

- Visites conseils des nouvelles offres de prestations touristiques (hébergements, restaurants, équipements),
- Formation et information des prestataires touristiques,
- Diffusion de la documentation touristique auprès des prestataires touristiques.

Déplacements à l'extérieur, présence lors d'évènements promotionnels :

- Salons de Rennes et Vannes,
- Festival des Vieilles Charrues et Festival interceltique,
- Bourse d'échanges de documentation touristique de la Destination touristique Cœur de Bretagne Kalon Breiz,
- Diffusion de documentation touristique lors d'évènements importants sur Carhaix et alentours : (ex : Paris-Brest-Paris, Salon du livre, marché bio, Roc'h des Monts d'Arrée...).

Divers :

- Participation aux réunions de la Destination touristique (mise à jour des données des différents supports de communication),
- Mise à jour des données des supports de communication touristique des partenaires (Finistère 360°, Tourisme Bretagne...),
- Formations,
- Suivi et formation des stagiaires et du personnel saisonnier.

Développement touristique

Budget

Le budget consacré par Poher communauté au développement touristique en 2019 s'élève à 298 729, 66 Euros pour le fonctionnement.

Promotion touristique

Editions 2019 :

- Edition en 2019 du **Guide des Loisirs touristiques** (20 pages) à 2 000 exemplaires.
- Edition en 2019 du **Guide des Hébergements** (32 pages) à 2 000 exemplaires.
- Edition en 2019 du **plan de ville de Carhaix et de la carte de randonnées de Poher communauté** à 10 000 exemplaires.

Salons et manifestations touristiques 2019 :

Participation de Carhaix Poher Tourisme et du Centre d'interprétation archéologique Vorgium aux salons et manifestations touristiques suivants en 2019 :

- **Salon International du Tourisme de Rennes les 1er, 2 et 3 février 2019 avec le Pays Touristique du Centre Finistère,**
- **Salon du Tourisme et des Loisirs de Vannes les 22, 23 et 24 mars 2019** dans le cadre de la Destination touristique Cœur de Bretagne Kalon Breizh,
- **3^{ème} édition de la Bourse d'échanges de documentation touristique de la Destination touristique Cœur de Bretagne Kalon Breizh le 25 avril 2019 à Locminé,**
- **Festival des Vieilles Charrues du 18 au 21 juillet 2019,**
- **Festival interceltique de Lorient du 2 au 11 août 2019** dans le cadre de la Destination touristique Cœur de Bretagne Kalon Breizh.



SIT de Rennes - Salon du Tourisme et des Loisirs de Vannes - Festival interceltique de Lorient - Festival des Vieilles Charrues

Mise en place d'une signalétique à destination des cyclotouristes pour la saison touristique 2019

Mise en place de panneaux d'information touristique à destination des cyclotouristes usagers de la Vélodyssée, des voies vertes V6 et V7 et du chemin de halage du canal de Nantes à Brest. Ces panneaux d'information touristique sont installés aux points stratégiques de la Vélodyssée, des voies vertes et du chemin de halage du canal de Nantes à Brest : Moulin du Roy, Port de Carhaix (chemin de halage et contre-halage), Pont ar Brost, Pont Daoulaz, Le Pelem, Parking du Glenmor Boulevard Jean Moulin, rond-point de la gare avenue Charles de Gaulle (panneau double-face), Pont Herbod, Ar Stangier et Kerwasdoue soit un total de 11 panneaux d'information touristique.



Port de Carhaix (chemin de halage) - Pont ar Brost - rond-point de la gare avenue Charles de Gaulle

Ces panneaux comportent un plan de situation et le nombre de kilomètres à parcourir pour rejoindre le centre-ville et les autres étapes. Mais également des informations touristiques : hébergements, restaurants, commerces, Office de Tourisme et équipements touristiques.

Le coût de cette opération s'élève à 21 030,60 Euros TTC.

Entretien des itinéraires de randonnée et des voies vertes

L'entretien des 16 itinéraires de randonnée situés sur la partie finistérienne (209,3 km - dont 163,6 km soit 11 circuits inscrits au PDIPR dont 1 circuit inscrit au réseau d'intérêt départemental) et de l'itinéraire de randonnée situé sur la commune du Moustoir (circuit de 6 km inscrit au PDIPR) a été réalisé en régie communautaire pour les 2/3 et confié à l'ESAT KAN AR MOR de Carhaix pour 1/3.



Entretien des sentiers de randonnée par l'ESAT KAN AR MOR

L'entretien des itinéraires de randonnée situés sur la partie costarmoricaine (hors commune du Moustoir) a été réalisé par les associations locales Hentou Ar Men Glas pour la commune de Plévin (53 km) et Hent Glas pour la commune de Treffrin (14,6 km).

L'entretien des voies vertes V6 Carhaix/Camaret et V7 Roscoff/Concarneau (45,8 km) situés sur la partie finistérienne a été réalisé à la fois par des prestataires privés (travaux de dérasement, passage du broyeur frontal et de l'épareuse) et en régie communautaire.



Travaux de dérasement sur la V7 par la SARL Quilliou TP

Le coût de l'entretien des itinéraires de randonnée et des voies vertes réalisé en 2019 s'élève à 48 113,49 Euros (travaux effectués en régie et par des prestataires privés). Une subvention d'un montant de 1 300 Euros a été accordée par le Conseil Départemental du Finistère en 2019 pour l'entretien des voies vertes et des chemins de randonnée dans le cadre du contrat de territoire.

En 2019, Poher communauté a procédé au versement d'une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 600 Euros à l'association Hent Glas de Treffrin.

Remise des prix du Concours des « Jardins et Maisons Fleuris » 2019 organisé par Poher communauté mercredi 4 décembre 2019



Remise des prix mercredi 4 décembre 2019

Le Concours des « Jardins et Maisons Fleuris », destiné aux habitants de Poher communauté souhaitant embellir et fleurir leur cadre de vie, s'est déroulé sur le territoire de Poher communauté le mercredi 19 juin 2019.

Résultats

1^{ère} catégorie : Etablissements accueillant la clientèle touristique (hôtels, restaurants, locations saisonnières, campings privés, équipements touristiques, commerces et services...)



1^{er} prix : Eléonore LE PORS Location saisonnière 13 rue des Carmes 29270 Carhaix

2^{ème} prix ex aequo : Jocelyne et Daniel LE GARREC Chambres d'Hôtes L'Ardoisière 12 rue de Dawlish 29270 Carhaix, Jean-Yves LAPORTE Gîtes Kerdutal Le Roy n°3 Clévacances 3 clés et Kerdutal Le Roy n°2 Kerdutal Le Roy Route de Pouffonnec 29246 Poullaouën, Jacques, Yann et Erwann LE BOULANGER Gîtes de France 3 épis Gwennili et Kistinig Quenec'h Stephan 29246 Poullaouën

3^{ème} prix : Martine GUIVARC'H Bar « Chez Martine » 25 rue Sébastien LE BALP 29270 Kergloff

2^{ème} catégorie : Maisons avec jardin très visible de la rue



1^{er} prix ex aequo : Marie-Hélène MINEZ 1 rue des Alouettes 29270 Carhaix et Annie et Guy ROLLAND 18 rue Hervé Le Janne 29270 Carhaix

2^{ème} prix : Germaine LE MEN Restmilzou 29246 Poullaouën

3^{ème} prix : Jacqueline CADIOU 4 bis rue Pierre Sémard 29270 Carhaix

Encouragements du jury :

Albert MAURICE 19 route de Botaval 29270 Cléden-Poher

François GAUTIER 11 lotissement Ale Goz 29246 Poullaouën

3^{ème} catégorie : Balcons, façades, terrasses, fenêtres, petits jardins (de moins de 100m²) très visibles de la rue



1^{er} prix : Annie QUILLEC 11 rue Marcel Bernard 29270 Carhaix

2^{ème} prix : Michelle CLOAREC 11 rue du Maréchal Leclerc 29270 Carhaix

3^{ème} prix : Yvonne GUYADER rue Goarem Dro 29246 Poullaouën

4^{ème} catégorie : Espaces le long de la voie publique (talus, murs...), espaces collectifs (îlots dans lotissements, lavoirs, fontaines...)



1^{er} prix : Les Amis de la Chapelle du Mur à Cléden-Poher

5ème catégorie : Maisons de retraite, cliniques, centre hospitaliers...impliquant les résidents et écoles, centres de loisirs... fleuris par les enfants



Félicitations du jury :

Résidence Autonomie La Salette 32 rue Anatole Le Braz 29270 Carhaix
Crèche Galipette - Maison de l'Enfance route de Kerniguez 29270 Carhaix
EHPAD Keravel Centre hospitalier rue du Docteur Menguy 29270 Carhaix
EHPAD de Persivien rue de la Piscine 29270 Carhaix
Centre hospitalier - Service jardin rue du Docteur Menguy 29270 Carhaix

6ème catégorie : Exploitations agricoles en activité (l'ensemble : maison, accès à l'exploitation et bâtiments d'exploitation)

1^{er} prix : Alain et Marie-Pierre LE MOËL Rosper 29270 Clédén-Poher



7ème catégorie : Jardins zen, exotiques, de collectionneurs, potagers

1^{er} prix : Jacques LE BOULANGER 13 rue Georges Cadoudal
29246 Poullaouën

2^{ème} prix : Brigitte et Michel VALLÉE Gîte de la Chouette Tregoën
29270 Kergloff



* * *

Le jury encourage les habitants de Poher communauté à participer au fleurissement et à l'embellissement du territoire. Il rappelle que le concours intercommunal ne revêt pas un caractère réellement compétitif. Il s'agit plutôt d'apprécier les belles plantations, les originalités, les techniques, les assemblages propres à chacun.

L'embellissement floral et végétal est un élément essentiel d'appréciation, toutefois **la note privilégie la qualité plutôt que la quantité**. Elle se décompose comme suit :

- **Composition paysagère et associations végétales 20 points**

Composition d'ensemble : choix varié de végétaux et de plantes adaptées aux spécificités du Finistère, recherche d'originalité dans les compositions, bonne intégration dans l'environnement.

- **Couleurs et formes 20 points**

Equilibre et harmonie dans les couleurs, volumes et surfaces

- **Pérennité des compositions 20 points**

Recherche de l'intérêt décoratif toute l'année.

- **Etat d'entretien et mise en valeur du patrimoine 20 points**

Entretien général de l'espace et mise en valeur du patrimoine : allées, pelouses, végétaux, haies, clôtures, murets, mobilier de jardin, pots, jardinières...

- **Mise en place de techniques alternatives 20 points**

Dans l'optique d'une meilleure prise en compte de l'environnement, les points suivants sont pris en considération :

Utilisation de paillage, de plantes couvre-sols, de plantes mieux adaptées aux contraintes climatiques, réserve d'eau de pluie, arrosage raisonné, compostage, désherbage alternatif, absence de désherbage chimique, absence de plantes invasives...

Un bon d'achat valable chez les pépiniéristes et horticulteurs situés sur le territoire de Poher communauté récompense les lauréats de chaque catégorie.

Nos remerciements à tous les participants.

Palmarès breton du Label Villes et Villages fleuris 2019 :

Obtention d'un panneau et d'une première fleur par la commune de Cléden-Poher.



Inauguré le 13 juillet 2018, le centre d'interprétation archéologique virtuel Vorgium a connu sa première année complète d'exploitation en 2019. L'équipement, mutualisé avec l'office de tourisme d'octobre à mai, est ouvert au public toute l'année, du mardi au dimanche (du lundi au dimanche en juillet et août), prend en charge des publics groupe et propose une riche programmation culturelle.

1/ Quand Carhaix s'appelait Vorgium

En 56 avant J.-C., Jules César envahit la Gaule et, désireux de contrôler la Manche, s'oppose aux peuples armoricains lors d'un long conflit qui trouvera un terme avec la défaite, au large de Quiberon, des Vénètes. Son successeur, Auguste, réorganise le territoire gaulois en quatre provinces (la Lyonnaise, la Belgique, l'Aquitaine et la Narbonnaise) elles-mêmes subdivisées en cités, dotées d'une capitale où siège une assemblée de notables en charge des affaires publiques, la curie.

Dans le territoire de la tribu des Osismes, les Romains fondent sur un plateau au bord de l'Hyères la ville de Vorgium, pour en faire une capitale et une vitrine de la modernité et du confort romains. Les voies convergent vers elle. Au centre des échanges commerciaux, Vorgium connaît la prospérité et se développe jusqu'à atteindre une population estimée de 10 000 habitants à son apogée, au début du III^{ème} siècle. Elle décline ensuite, marquée par les troubles traversés par l'Empire aux III^{ème} et IV^{ème} siècles. La ville de Carophès, qui deviendra Carhaix, s'installe sur ses vestiges et devient la capitale du Poher médiéval, signe de la persistance du pouvoir en ce lieu stratégique.

Les investigations archéologiques dans le Poher, remontant pour les plus anciennes au XVIII^{ème} siècle, mettent au jour vestiges et objets témoignant de ce prestige passé : les fondations de bâtiments monumentaux, les conduites de l'aqueduc édifié au II^e siècle, long de 27km, véritable prouesse technique comprenant un pont-aqueduc de 13m de haut et 900 mètres de long au-dessus de la vallée de Kerampest (entièrement disparu). Ces signes ostentatoires sont les preuves qu'une

caste d'édiles soutenue directement par le pouvoir impérial, autant financièrement que politiquement, résidait à Vorgium.

De 2000 à 2006, une fouille programmée de l'INRAP, l'Institut National de Recherche en Archéologie Préventive, a permis d'étudier sur 8000m² un quartier entier de la ville antique, avec ses boutiques et ateliers donnant sur l'une des rues principales, le decumanus, sa fontaine publique et ses domus, maisons citadines luxueuses organisées autour d'une cour centrale et souvent agrémentées de bains privés. Devant le caractère remarquable du site, la parcelle située rue du Dr Menguy, dite aussi « terrain Le Manac'h », est déclarée « réserve archéologique » et protégée en attendant sa valorisation. Une étude de programmation, portée par Poher communauté et sous l'égide d'un Comité de pilotage associant le Conseil général du Finistère et la DRAC Bretagne, a été réalisée au cours du dernier trimestre 2012. Elle aboutit au projet d'un centre d'interprétation archéologique virtuel.

L'équipement propose une médiation orientée vers le multimédia, le numérique et l'interactivité. Dans le cadre de ce projet, Poher communauté a mis en place un partenariat technique avec le Musée archéologique virtuel (MAV) d'Ercolano (Herculanum) en Italie. Inscrit dans une réflexion globale initiée depuis une quinzaine d'années, le centre permet de valoriser le patrimoine historique et archéologique du Pays du Centre Ouest Bretagne et de développer, en lien avec d'autres sites comme la Vallée des Saints, une offre touristique et culturelle dont les retombées économiques profitent au territoire du Poher.

2/ En chiffres

Fréquentation :

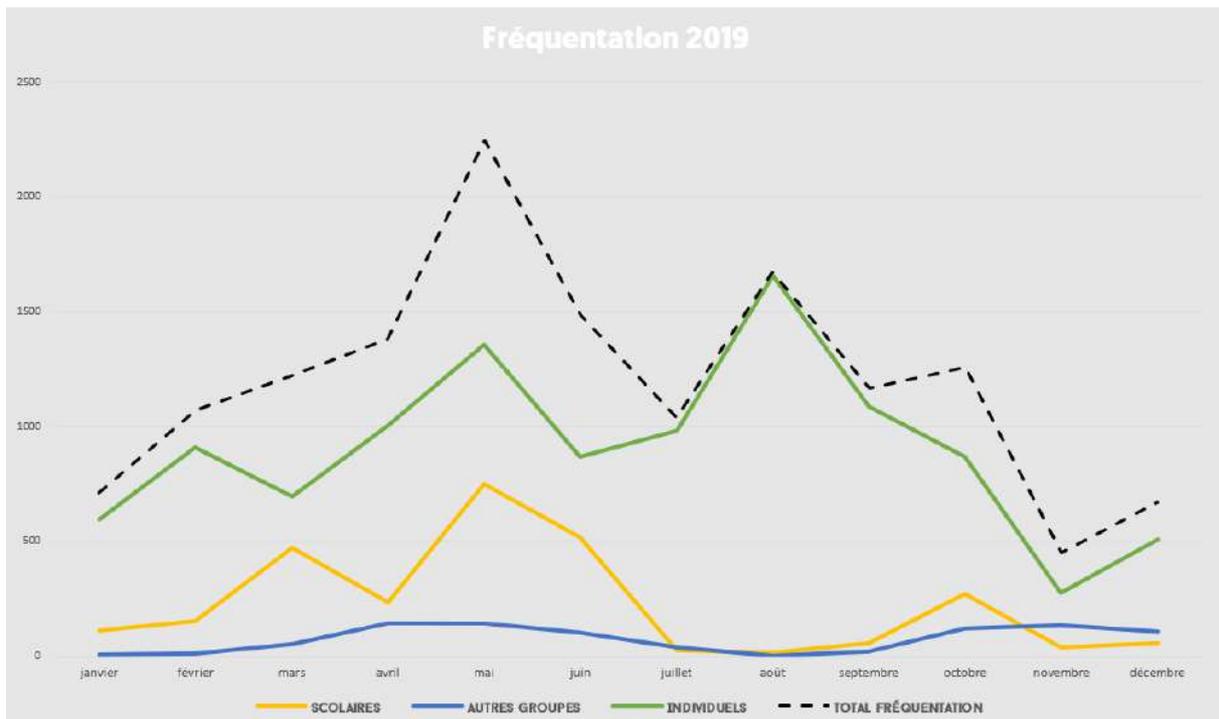
Individuels :	10 810	75%
Scolaires :	2 792	19%
Autres groupes :	773	6%
Total :	14 375 visiteurs	

Sur l'ensemble de l'année 2019, la fréquentation de Vorgium s'établit à 14 375 visiteurs, toute typologie de public confondue. Un quart de cette fréquentation concerne les visites de groupes organisés (scolaires et autres).

En cohérence avec son projet scientifique et culturel, l'équipe s'est axée cette année sur le développement du public scolaire. Les établissements scolaires sont en effet une cible privilégiée pour un équipement se voulant à la fois ludique et pédagogique, adapté à la découverte de la Romanité en Gaule, sujet aux programmes des classes de CE2/CM1, de 6^{ème} et de secondes, sans oublier les élèves latinistes (collège/lycée). Les établissements sont accompagnés avant, pendant et après leurs venues : mailing, préparation en classe avec partage de nos ressources pédagogiques, visites accompagnées sur place avec livret-jeu, propositions de 5 ateliers sur l'archéologie et le monde antique en complément de la visite, suivi post-visite. L'intérêt des établissements pour Vorgium se confirme, avec la venue de 2800 scolaires au centre (120 classes) cette année, en provenance de toute la région (22-29-35-56), se concentrant à 50% sur les mois de mai et de juin (sorties de fin d'années).

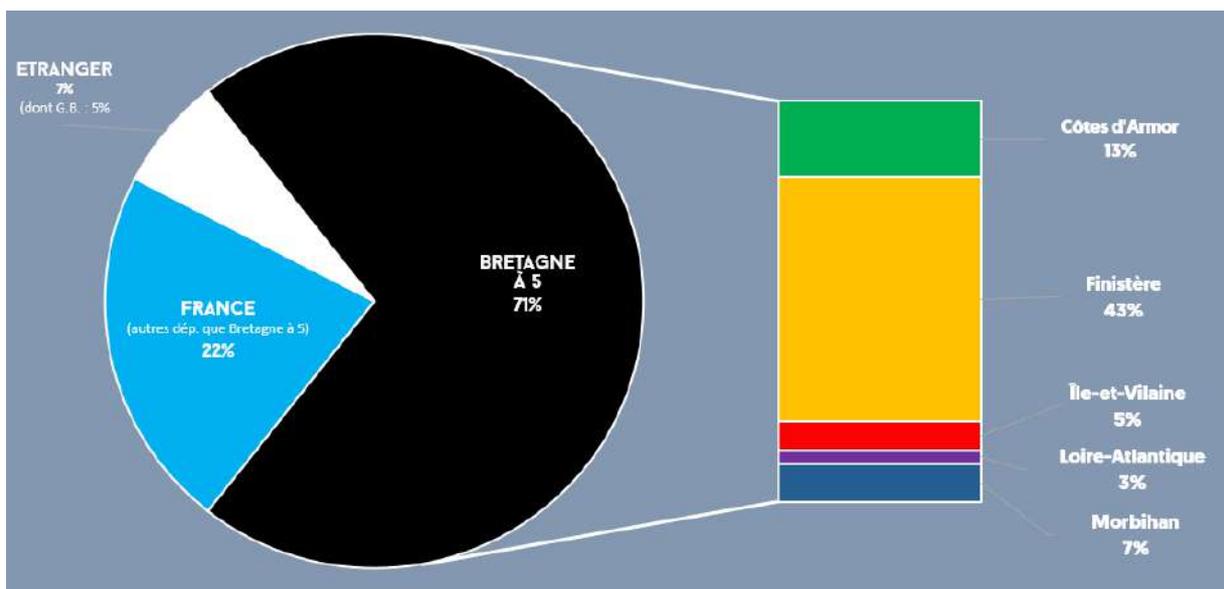
L'équipe de médiation s'adapte pour la prise en charge d'autres groupes organisés, allant de 10 à 90 personnes : groupes d'entreprises, Universités du Temps Libre, associations, publics dits « empêchés » (issus du champ social ou touchés par le handicap), etc.

Répartition de la fréquentation par mois :



Provenances des visiteurs :

Vorgium confirme son implantation territoriale avec un visitorat à 71% régional. 29% de nos visiteurs proviennent des autres régions et de l'étranger, ce qui est à comparer aux 24% de l'année 2018 : cette progression est le signe que le centre d'interprétation s'insère dans les circuits touristiques.



2/Communication

Pour se faire connaître de ses publics, la communication du centre repose sur :

Une communication print : affichage, éditions d'un flyer promotionnel et de la programmation culturelle (20 000 ex. / 5 000 ex.) distribués par l'équipe à l'accueil des équipements et acteurs touristiques du Pays COB et dans les établissements culturels et patrimoniaux bretons, opération présentoirs en Finistère, éditions de dépliants sur l'offre pédagogique à destination des enseignants (publipostage et mailing auprès de 600 établissements en Bretagne, diffusion sur demande).

Le relais presse : envoi des communiqués pour les grands événements et lors de la diffusion de la programmation des vacances ; couverture et insertions en PQR (Ouest France, Le Télégramme, Poher Hebdo), radio (France bleu, RMN) et télé (reportage Tébéo, JTs France 3 Bretagne et Iroise).

Des outils de communication web : des pages instagram et facebook (~600 abonnés cumulés) régulièrement alimentées (100 posts, 45 000 vues et 4500 interactions en 2019) avec promotions ciblées, un site internet www.vorgium.bzh mis à jour chaque mois (événements/news) avec un très bon référencement sur google.fr. Site de notations : 4.3/5 en moyenne (80 avis trip advisor, google business et facebook).

Des partenaires : le réseau passeport culturel en Finistère, l'Inrap, le Museo archeologico virtuale d'Ercolano (It.), l'office de tourisme et la Destination touristique Cœur de Bretagne. A l'occasion d'événements particuliers, des partenariats ont déjà été mis en place avec la brasserie Coreff, le festival des Vieilles Charrues ou le site de la Vallée des Saints à Carnoët.

3/ La programmation culturelle du centre

Une série d'événements et d'animations ouverts à tous font vivre le centre d'interprétation toute l'année ! Des visites et ateliers sont programmés lors des vacances scolaires, et des animations spéciales sont organisées à l'occasion des manifestations nationales comme les journées du patrimoine et de l'archéologie, la nuit des musées, etc.

Ces animations, gratuites lors de certains temps forts, profitent aux habitants du territoire, qui peuvent en profiter pour découvrir le centre pour la première fois lors de cette occasion ou y revenir spécialement.

Quelques temps forts de l'année :

Le 18 mai 2019, une nuit à Vorgium :

Pour sa première participation à l'événement national Nuit européenne des Musées, la nuit à Vorgium s'est déroulée autour d'un double fil rouge : « Tuniques & Musique ».

La Petite Filature Bretonne (Rostrenen) et Vorgium proposaient de 16h à 20h des animations autour du textile et de la mode antique. En soirée, deux concerts organisés avec l'aide technique du Parkazic (CLAJ de Poher Communauté) ont transporté le public du jardin archéologique de Vorgium, avec le surf-rock ensoleillé des **Agamemnonz** (Rouen), et la cérémonie mystique et psychédélique des **Druids of the Gué Charrette** (Brocéliande).

Des animations gratuites qui ont réuni 250 spectateurs sur toute la soirée.



Les Agamemnonz à Vorgium (photo : Damien Lequeux)

Remonter dans l'histoire de Carhaix avec les visites de diagnostics archéologiques

(phase 1 : mai/juin, phase 2 septembre/octobre) :

Le projet de redynamisation du centre-ville piloté par la Ville de Carhaix a conduit à la réalisation de diagnostics en plein cœur de la capitale des Osismes et du Poher. Avec le soutien de la Ville et la complicité de l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives), opérateur des recherches et partenaire du centre depuis son inauguration, Vorgium a pu proposer des visites de chantier gratuites pour le public.



Première journée de visites, sous la caméra de tébéo.

Les visiteurs suivaient une médiatrice du patrimoine à travers Carhaix pour découvrir les sondages et comprendre les enjeux de l'archéologie préventive, s'informer sur son cadre légal, son financement et son importance pour la connaissance de la ville antique. Les actions conduites – visites guidées, médiation volante sur le marché le samedi matin, visites pour les scolaires de Carhaix avec carnet d'apprenti-archéologue conçu pour l'occasion – ont permis de toucher plus de 500 personnes.

Du 13 au 16 juin, les Journées nationales de l'archéologie :

Un rendez-vous incontournable pour Vorgium qui organisait un weekend autour des sciences du passé, attirant 350 visiteurs.

Au programme : des visites guidées et des ateliers en libre accès sur l'archéozoologie (restes osseux animaux), la carpologie (graines carbonisées) et la céramologie (forme et fonction des poteries). Deux conférences-apéro ont été organisées avec des archéologues intervenus à Carhaix : Gaétan Le Cloirec (Inrap), venu échanger avec le public autour des sondages archéologiques menés à Carhaix depuis les années 1990, et Anne-Marie Lotton (Eveha) qui a récemment dirigé une grande opération préventive sur la Z.A.C. de Kergorvo, où ont été mis au jour des habitats préhistoriques et médiévaux ainsi qu'un long tronçon de l'aqueduc romain.



Atelier carpologie au centre d'interprétation.

En juillet-août, c'est l'été à Vorgium :

Deux **visites augmentées** par jour, un **atelier jeune public** chaque semaine pour aborder de manière ludique des thématiques sur civilisation romaine (modelage d'ex-voto romain, construction d'un laraire, jeu des 7 familles gallo-romaines ou encore réalisation d'une mosaïque), des sessions du **Loup-garous de la domus** (animation adaptée pour Vorgium à partir du jeu de société « Le loup de Thiercelieux » et animées par Engremage, créateur et maître de jeu), des **visites-dégustations « apé-romain »** autour des saveurs antiques proposées en soirées ou encore une journée « **archéo-démo** » le 11 août, autour des anciens arts du feu, avec Malo Kervern et Michel Cluytens, captivant et éblouissant 150 curieux.



Fonte de l'étain avec Michel Cluytens

Enfin, Vorgium organisait en août 4 rando-visites (toutes complètes) vers la mystérieuse butte de Goasseac'h, au sud de Carhaix. Une équipe d'archéologues étudiants et bénévoles, conduite par Florian Cousseau, s'est appliquée durant trois semaines à révéler les vestiges d'un monument funéraire du Néolithique (4500/4000 ans avant notre ère !) : un cairn. La confirmation par la fouille du potentiel du site va déboucher sur un programme de fouille de trois ans, reconductible avec l'accord du Service Régional de l'Archéologie. Une belle perspective pour le centre d'interprétation qui travaille déjà à la valorisation du site et à son animation durant l'été 2020.

21 et 22 septembre : les journées européennes du patrimoine



Visites pluvieuses et visiteurs nombreux à Goasseac'h.

L'engouement autour de la découverte du cairn et de l'archéologie sur le territoire de manière générale s'est confirmé lors des JEP qui ont réunis plus de 700 visiteurs entre Vorgium et Goasseac'h, où les sondages effectués autour du cairn étaient accessibles au public et expliqués par un archéologue.

12 octobre : Fête de la Science

Souvent confondues du grand public, archéologie et paléontologie partagent autant de différences que de points. Pour fêter la science, Vorgium proposait l'espace d'une journée un doux mélange entre Antiquité et dinosaures. Un voyage de quelques centaines de millions d'années dans le temps avec l'animateur scientifique Graine de savoirs qui proposait ateliers, conférences et une mini-expo de fossiles qui ont séduit le public, jeune comme adulte !

Expo et conférences sur la paléontologie à l'occasion de la Fête de la Science



Une exposition focus autour de trois siècles de découvertes archéologiques à Carhaix :

Du 5 juillet au 3 novembre était présentée la toute première exposition temporaire conçue par l'équipe de Vorgium. « Savants, antiquaires, archéologues : redécouvrir Vorgium » était l'occasion de plonger dans l'histoire de l'archéologie carhaisienne, un an après l'ouverture du centre d'interprétation au public venu les mettre en valeur.

Grâce aux objets présentés exceptionnellement (collections Musée Départemental Breton de Quimper, prêteurs privés) et à des documents anciens provenant du C.R.B.C. de Brest et des Archives Départementales du Finistère, le visiteur retraçait 300 ans de recherches, de leurs prémices au temps des antiquaires du XVIII^{ème} siècle au développement de l'archéologie préventive dans les années 1990. Munis d'une tablette de réalité augmentée louée à l'accueil, les visiteurs pouvaient scanner les panneaux et visuels pour obtenir des contenus numériques supplémentaires, grâce à la technologie AR Zone développée par la société E-Mage-In 3D de Camaret-sur-Mer !



La prochaine exposition est déjà en préparation avec pour thématique la prospection aérienne en Centre-Bretagne. Cette discipline a renouvelé nos connaissances sur l'occupation des territoires à travers l'histoire tout en délivrant de fabuleuses images, qui seront à découvrir durant toute la saison 2020 !

L'enfance, La jeunesse et le sport

Δ L'Espace Aqualudique du Poher « Plijadour »



350 journées d'ouverture dans l'année	Période scolaire	Période vacances
Heures d'ouverture / semaine	84h30	69h00

Ouverture de l'espace extérieur du 17 juin au 01 septembre / Fréquentation estivale (26378).

TOTAL DES ENTREES : 115 483 (-6254/2018)

Les scolaires : 26 849 entrées. (+2013/2018)

17 écoles sur le territoire de Poher communauté

19 écoles extérieures : (12) Côtes d'Armor, (7) Finistère ;

Le public : 88 119 entrées. (-4336/2018)

Les individuels 74 665

Les animations 13 454

Les associations sportives 2528 entrées.

Carhaix Natation, Club de triathlon, Canoé Kayak.

Coût de fonctionnement

Année	2018	2019
▪ Dépenses	946 008€	970 512€
▪ Recettes	514 635€	466 731€
▪ Résultat	-431 373€	-503 781€

Rénovation de la toiture de l'espace aqualudique:

Poher communauté a remplacé l'étanchéité de la toiture de la piscine de PLIJADOUR.

Les travaux se sont déroulés de Septembre à Novembre 2019.

Il a été demandé à la collectivité, dans le cadre du développement des systèmes photovoltaïques, d'anticiper une installation de panneaux photovoltaïques sur la partie au-dessus du grand bassin. Un revêtement et une isolation adaptés ont été mis en place.



Δ Le vélodrome du Poher

Le vélodrome du Poher est situé sur la commune de Cléden-Poher. L'équipement comprend un anneau cycliste d'une longueur de 250m et d'une largeur de 7 m et d'un local à vélos. Les clubs cyclistes de Carhaix, Rostrenen, Châteauneuf du Faou, Châteaulin et Gourin sont regroupés au sein du comité de piste du Centre Ouest Bretagne.

Fréquentation : **781** adultes et enfants : Entraînement, 1 stage départemental, 1 compétition, 1 semaine d'animation scolaire proposée aux écoles élémentaires.

Coût de fonctionnement 2018 : 5 791€

Δ L'animation enfance-jeunesse

La maison de l'enfance héberge les services suivants :

- Le relais d'Assistantes Maternelles du Poher (RAM)
- Le lieu d'Accueil Enfants Parents « la Roulotte »
- La ludothèque Bisibul.
- Le multi accueil et la halte accueil gérés par l'association GALIPETTE
- L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) géré par l'association Culture Loisirs Animation Jeunesse (CLAJ)
- L'association Films Préparons Demain (Le bureau de la ludothèque est partagé avec l'association.)

Le multi accueil GALIPETTE : (123 familles accueillies/131 enfants dont 8 fratries)

GALIPETTE a un agrément modulé de la PMI (protection maternelle et infantile) pour 35 places en multi accueil pour les enfants de 2 mois à 6 ans (**30 enfants le mercredi, 35 enfants lundi, mardi, jeudi, vendredi**) + **8 enfants pour la halte accueil le lundi, mardi, jeudi et vendredi pendant l'année scolaire de 09 à 17h**. Les enfants accueillis en 2019 ont de 2 mois à 4 ans.

Le travail de l'association représente pour l'année, **87 220 heures d'ouverture avec un taux d'occupation moyen de 89.06% dont 87.77% pour la crèche et 99% pour la halte accueil**.

Fermeture de la structure 1 semaine pendant les vacances de Noël et une journée en mai et pendant le festival des vieilles charrues.





Le Relais d'Assistantes Maternelles du Poher

Les permanences s'adressent aux assistantes maternelles, aux parents et aux candidat-e-s à l'agrément.

Les permanences administratives ont lieu le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les ateliers d'éveil ont lieu à la maison de l'enfance le mardi et le jeudi matin. 56 assistantes maternelles sont en activité ce qui représente 204 places d'accueil.

En 2019, 85 ateliers d'éveil ont été organisés : 24 assistantes maternelles différentes ont été accueillies. Fréquentation 1223. En dehors des ateliers d'éveil les familles et professionnelles sont reçues dans le cadre des permanences.

Plusieurs réunions thématiques sont proposées au cours de l'année, le mois de la petite enfance est reconduit au mois de novembre 2020.

La Roulotte

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents est ouvert, le vendredi de 09h30 à 11h30 à la maison de l'enfance.

La fréquentation s'élève à 136 enfants dans le cadre des 38 séances de l'année 2019. L'accueil concerne 39 familles.

La ludothèque Bisibul

La ludothèque fonctionne le mardi, mercredi, vendredi et samedi en accueil public. Elle permet aux enfants de 0 à 12 ans accompagnés d'un adulte de venir jouer sur place et l'emprunt. La structure est restée ouverte pendant les vacances d'été.

Elle permet à tous un accès au jeu, apprend la vie en collectivité, favorise le lien et l'échange au sein des familles, permet la mixité entre familles et professionnels.



Fréquentation en 2019 : 3662 au cours des 211 séances d'ouverture au public. 109 familles abonnées soit 397 usagers. Une banque de 899 jeux et jouets permet le fonctionnement de la structure. 615 jeux ont été empruntés.

Le CLAJ: 563 adhérents

L'Accueil Collectifs de Mineurs (ACM) (3/12 ans):96 places. (Fréq 6771 enfants) 281 familles et 397 enfants accueillis.

La moyenne des enfants accueillis par jour d'ouverture (111jours d'ouverture pendant l'année) s'élève en 2019 à 61 enfants. Accueil à la maison de l'enfance.

L'Accueil Collectifs de Mineurs (ACM) (12/17 ans): 70 places. Fréquentation 3454 jeunes, moyenne 22 jeunes/jour.

Il est ouvert 16 h 30 par semaine en période scolaire et 40 heures minimum en période de vacances scolaires. 157jours d'ouverture. 306 enfants accueillis. Accueil principal à la maison du Parc.

Les actions mises en place sur le territoire de la communauté de communes concernent :

- Des activités et ateliers permanents sur les temps libres ;
- Les séjours et les mini camps
- Des accompagnements de projets.

Le point information jeunesse/ Espace public numérique

En 2019, 4917 personnes ont été accueillies au PIJ pour consulter le fond documentaire, s'informer sur des forums et autres événements ou pour utiliser l'accès à internet. 69 animations : 1182 personnes / 42 ateliers : 387 participants.

Les musiques actuelles

61 adhérents en majorité 15 à 35 ans ont fréquenté l'atelier.

1227heures de répétition /enregistrement/concert/animation/accompagnement de groupe....

Il est à noter une très forte fréquentation de cet espace utilisé aujourd'hui par toutes les catégories de la population, environ 1900 personnes. (7200 heures d'utilisation), 84 personnes ont participé aux ateliers informatiques.

L'Espace de Vie Sociale

6 réunions du comité d'habitants (préparation des journées familles, préparation du comité de suivi, préparation séjour Disney). 15 participants par rencontre

1 Comité de suivi EVS (élus Poher communauté - CAF- habitants-partenaires et professionnels)

2 journées familles au karting de Poullaouen. (750 personnes)

2 Après-midi crêpes à Plijadour

Projet en lien avec les jardins familiaux de la ville de Carhaix.
 Projet de c@fé numérique itinérant validé

Le budget enfance et jeunesse

Poher Communauté prend en charge les coûts de fonctionnement de la Maison de l'Enfance (RAM, Roulotte, Ludothèque, la bourse aux voyages, l'entretien et la maintenance), les locaux du C.L.A.J et subventionne les associations partenaires (CLAJ, Galipette, Films Préparons Demain.)

Budget fonctionnement Enfance et Jeunesse Année 2019			
Dépenses		Recettes	
Jeunesse			
Locaux / Personnels	165 067€	CAF	255 748€
Subvention de fonctionnement CLAJ	217 755€		
		CD29	1 610€
Bourses aux voyages	1 350€	Autres : SESSAD/ Personnels/ régie Lieu d'Accueil Enfants Parents / Ludothèque	94 647€
		MSA	42 733€
	Total Jeunesse		
	<u>384 172€</u>		
Enfance			
Maison de l'Enfance / Personnels	251 803€		
Subventions de fonctionnement			
		Galipette	153 050€
		CLAJ	144 690€
Association Films Préparons demain	1 000€		
Reversement PS CAF aux communes pour les TAP	4 567€		
	Total Enfance		
	<u>555 110€</u>		
Total Dépenses	939 282€	Total Recettes	394 738€
		Résultat	-544 544€

Année 2019
Investissement

	Piscine	Vélodrome	Maison de l'enfance	Locaux Jeunesse
2031 Frais d'études accessibilité		420 €		420 €
2181 Installations générales, divers			496 €	
2183 Matériel et bureau informatique	1 258 €			
2184 Mobilier	2 529 €			
2188 Achat de matériel divers	24 430 €	76 €	5 061 €	607 €
2312 Aménagement terrains	8 866 €			
Aménagement cour			94 363 €	
2313 Construction	8 605 €	3 533 €		
Travaux toiture, chaudières, peinture....	270 694 €		47 139 €	10 027 €
2315 Accès autocar	22 514 €		570 €	
	338 894 €	4 029 €	147 629 €	11 054 €
Dépense totale	501 605 €			

TAXICOM

Organisation du service

Taxicom est un système de transport à la demande mis en place en 1999 par Poher communauté, qui fonctionne sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Ce dispositif offre la possibilité à l'utilisateur d'être pris en charge à son domicile et amené où il le souhaite sur le territoire communautaire (et depuis le mois de juillet 2019 vers les EHPAD de Maël-Carhaix, Trébrivan, Huelgoat, Gourin, Châteauneuf-du-Faou, Plonévez-du-Faou). Le dispositif est accessible à tous les habitants de Poher communauté. A Carhaix, seules les personnes âgées de plus de 70 ans et les personnes à mobilité réduite (PMR) sont autorisées à utiliser Taxicom pour des déplacements intra Carhaix puisque le service Hep le Bus est accessible à tous du lundi au samedi.

L'utilisateur doit s'acquitter d'un tarif unique de **2€ par trajet**, quelle que soit l'origine et la destination, et quelle que soit la distance parcourue entre le point de prise en charge et le lieu de dépose.

Taxicom est assuré par des artisans taxi basés sur le territoire. En 2019, 4 artisans taxi étaient partenaires du service.

Service accessible

Le service de transport à la demande Taxicom est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Horaires de fonctionnement

Le service fonctionne sur 4 demi-journées par semaine :

- › Le mardi matin de 08h30 à 13h00 ;
- › Le mercredi après-midi de 13h30 à 18h30 ;
- › Le jeudi après-midi de 13h30 à 18h30 ;
- › Le samedi matin de 8h30 à 13h00.

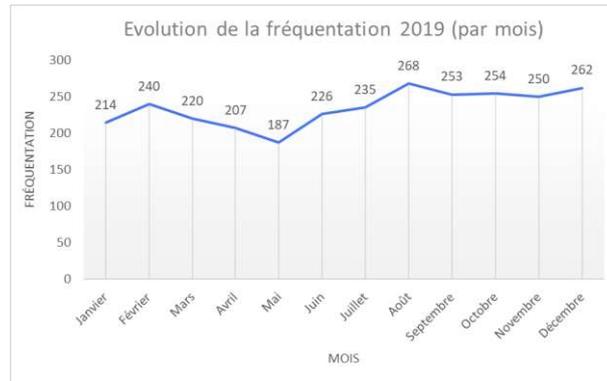
Une centrale de réservation est dédiée au dispositif, elle est ouverte du lundi au vendredi. Les usagers pour réserver un trajet doivent composer le 02 98 99 38 61.

Gestion du service

La gestion du service est assurée par l'entreprise TRANSDEV par le biais d'un marché public. La société TRANSDEV est l'interlocuteur entre les usagers et les artisans taxi (réservation, élaboration et optimisation des courses, déplacements PMR etc.).

Fréquentation – 2019

Le service Taxicom a enregistré une hausse de fréquentation cette année avec **2 816 voyageurs**.



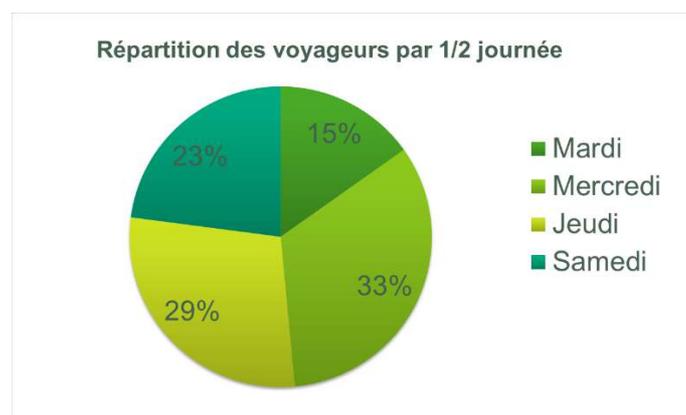
On observe un pic de fréquentation sur le mois d'août (268) pour conserver une augmentation constante sur les derniers mois de l'année. Cela s'explique sans doute par une campagne de communication réalisée en juillet face au constat de la méconnaissance du service par les habitants. Sur l'ensemble de l'année, la moyenne de fréquentation est de **235 usagers par mois**.

Commune d'origine des voyageurs

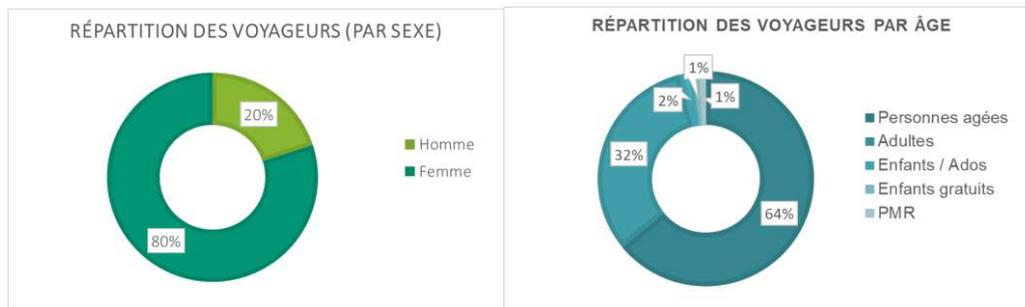
Taxicom a fonctionné durant 203 demi-journées et, en moyenne, chacune de ces demi-journées de fonctionnement a permis de transporter plus de 14 voyageurs.

En 2019, Les usagers de la ville de Carhaix ont utilisé plus massivement le dispositif (26%). Dans un second temps, ce sont les usagers de Plévin (18%) puis Poullaouën (13%) qui sont les plus représentés.

En ce qui concerne la répartition par demi-journées de fonctionnement, le mercredi a été la journée la plus fréquentée (33%), les jeudi et samedi ne sont pas loin derrière. La journée du mardi est plus faiblement sollicitée (15%).



En analysant la fréquentation de 2019, on peut observer que Taxicom est plus utilisé par les femmes (80%) et par les personnes âgées (64%).



La proportion des usagers à mobilité réduite représente 1 % des usagers comme les années précédentes.

Coût du service

En 2019, le coût du service s'élève à 66 444 € (incluant entretien locaux, répartition de la masse salariale etc.) et présente un coût social de 33 596 €.

HEP LE BUS !

Organisation du service

Poher communauté assure l'organisation et le fonctionnement du service « Hep le Bus ! », réseau de transport urbain **gratuit** sur Carhaix-Plouguer. Ce service fonctionne du lundi au samedi (sauf jours fériés) et ce 9h00 à 12h40 et de 14h00 à 18h40.

Le véhicule, affecté au service, réalise un transport régulier en suivant un circuit défini de 40 minutes. Cependant, le véhicule peut se dérouter à la demande sur la commune de Carhaix au cours des 20 dernières minutes de chaque heure.



Gestion du service

Le service « Hep le Bus ! » est assuré en régie par Poher communauté.

Service accessible

Le transport urbain « Hep le Bus » est assuré par un minibus d'une capacité de 25 places (dont 13 debout), ce dernier est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Le véhicule est équipé de places prioritaires, notamment de quatre sièges pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et d'une zone pour les utilisateurs de fauteuil roulant (UFR). Il est équipé d'une rampe d'accès pour les utilisateurs de fauteuils roulants. Il est également équipé d'un système d'information visuelle et sonore pour les personnes malentendantes et malvoyantes.

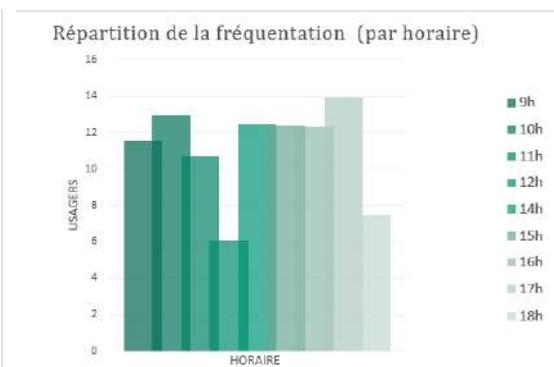
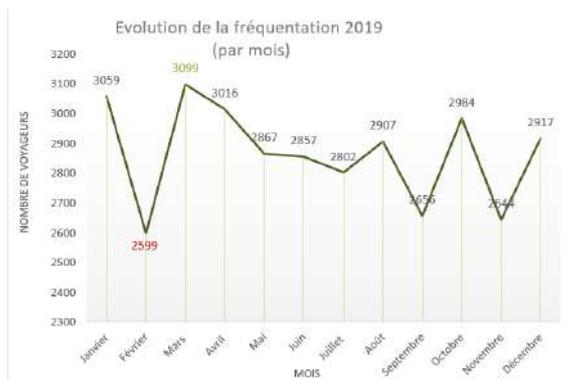
Fréquentation – 2019

Au cours de l'année 2019, **34 420 personnes** ont empruntées le service Hep le Bus.

La fréquentation est en hausse au regard de l'année passée avec + 5 632 usagers observés (+19,5%). Le pic de fréquentation peut s'observer sur le mois de mars (3 099).

Ainsi, on observe une moyenne de 2 868 usagers par mois et de 114 usagers par jour, soit une moyenne de 12,7 usagers par heure.

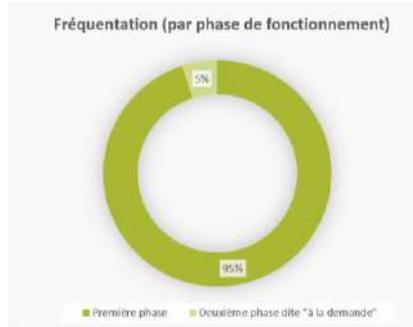
Les données sur la fréquentation mettent en évidence une fréquentation plus importante pour les navettes de 10h et 17h. Les navettes de 12h et de 18h sont moins fréquentées par le public.



En 2019, les arrêts les plus fréquentés sont « Moulin à Vent », « Champ de Foire » (Casino et rue des Augustins) et « Piscine ».

Arrêts	%
1 Moulin à vent	17%
2 Champ de Foire 1+2	15%
3 Piscine	11%
4 Pont Herbot	11%
5 Peupliers	7%

La première phase, en circuit prédéfini, concentre 95% des usagers. La deuxième phase de transport à la demande qui se déroule lors des vingt dernières minutes de chaque heure, concentre 5% de la fréquentation.



Coût du service

En 2019, le coût social du service « Hep le Bus ! » s'élève environ à 141 916 € (incluant entretien locaux, répartition de la masse salariale etc.).

« HEP LE BUS Vieilles Charrues »

Organisation du service

HEP LE BUS ! VIEILLES CHARRUES
 CIRCUITS ET HORAIRES 2019

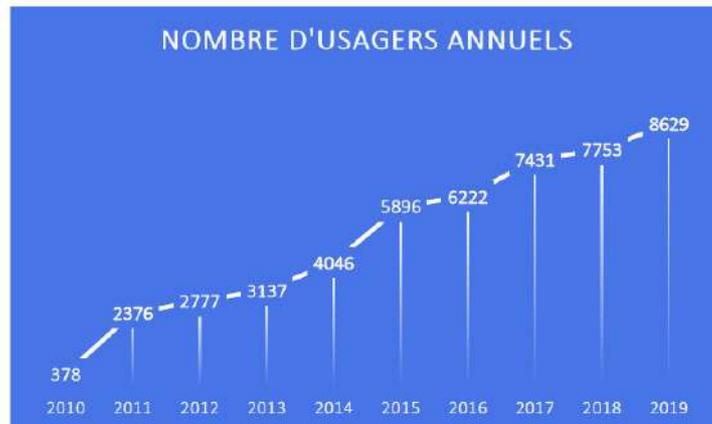
NAVETTE « VILLE DE CARHAIX »

ALLER	RETOUR
Carhaix -> Rue Eugène Tesson (Gare) - départ	Carhaix -> Rue Eugène Tesson (Gare) - arrivée
18:00 18:05 18:10 18:15 18:20	18:15 18:20 18:25 18:30 18:35
18:30 18:35 18:40 18:45 18:50	18:45 18:50 18:55 19:00 19:05
19:05 19:10 19:15 19:20 19:25	19:25 19:30 19:35 19:40 19:45
19:50 19:55 20:00 20:05 20:10	20:10 20:15 20:20 20:25 20:30
20:35 20:40 20:45 20:50 20:55	20:55 21:00 21:05 21:10 21:15
21:20 21:25 21:30 21:35 21:40	21:40 21:45 21:50 21:55 22:00
22:05 22:10 22:15 22:20 22:25	22:25 22:30 22:35 22:40 22:45
22:50 22:55 23:00 23:05 23:10	23:10 23:15 23:20 23:25 23:30
23:35 23:40 23:45 23:50 23:55	23:55 00:00 00:05 00:10 00:15

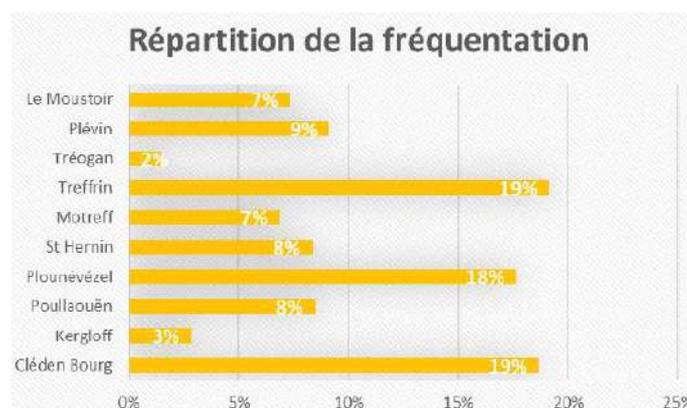
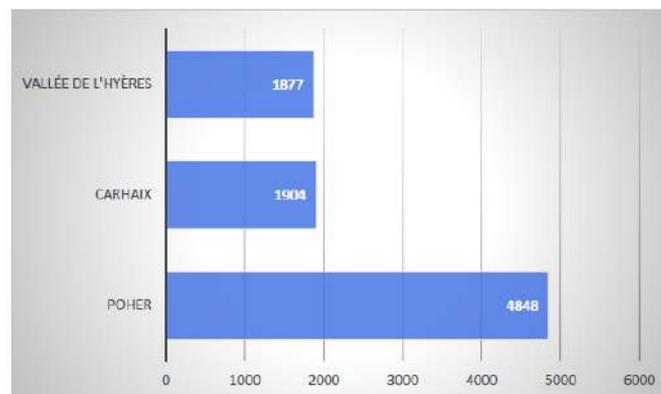
NAVETTE « CAMPING VALLÉE DE L'HYÈRES »

ALLER	RETOUR
Vallée de l'Hyères - Gare	Gare - Vallée de l'Hyères
Du jeudi au dimanche	Jeudi - vendredi samedi
18:00 18:05 18:10	18:00 18:05 18:10
18:15 18:20 18:25	18:15 18:20 18:25
18:30 18:35 18:40	18:30 18:35 18:40
18:45 18:50 18:55	18:45 18:50 18:55
19:00 19:05 19:10	19:00 19:05 19:10
19:15 19:20 19:25	19:15 19:20 19:25
19:30 19:35 19:40	19:30 19:35 19:40
19:45 19:50 19:55	19:45 19:50 19:55
20:00 20:05 20:10	20:00 20:05 20:10
20:15 20:20 20:25	20:15 20:20 20:25
20:30 20:35 20:40	20:30 20:35 20:40
20:45 20:50 20:55	20:45 20:50 20:55
21:00 21:05 21:10	21:00 21:05 21:10
21:15 21:20 21:25	21:15 21:20 21:25
21:30 21:35 21:40	21:30 21:35 21:40
21:45 21:50 21:55	21:45 21:50 21:55
22:00 22:05 22:10	22:00 22:05 22:10
22:15 22:20 22:25	22:15 22:20 22:25
22:30 22:35 22:40	22:30 22:35 22:40
22:45 22:50 22:55	22:45 22:50 22:55
23:00 23:05 23:10	23:00 23:05 23:10
23:15 23:20 23:25	23:15 23:20 23:25
23:30 23:35 23:40	23:30 23:35 23:40
23:45 23:50 23:55	23:45 23:50 23:55
00:00 00:05 00:10	00:00 00:05 00:10
00:15 00:20 00:25	00:15 00:20 00:25
00:30 00:35 00:40	00:30 00:35 00:40
00:45 00:50 00:55	00:45 00:50 00:55
01:00 01:05 01:10	01:00 01:05 01:10
01:15 01:20 01:25	01:15 01:20 01:25
01:30 01:35 01:40	01:30 01:35 01:40
01:45 01:50 01:55	01:45 01:50 01:55
02:00 02:05 02:10	02:00 02:05 02:10
02:15 02:20 02:25	02:15 02:20 02:25
02:30 02:35 02:40	02:30 02:35 02:40
02:45 02:50 02:55	02:45 02:50 02:55
03:00 03:05 03:10	03:00 03:05 03:10
03:15 03:20 03:25	03:15 03:20 03:25
03:30 03:35 03:40	03:30 03:35 03:40
03:45 03:50 03:55	03:45 03:50 03:55
04:00 04:05 04:10	04:00 04:05 04:10
04:15 04:20 04:25	04:15 04:20 04:25
04:30 04:35 04:40	04:30 04:35 04:40
04:45 04:50 04:55	04:45 04:50 04:55
05:00 05:05 05:10	05:00 05:05 05:10
05:15 05:20 05:25	05:15 05:20 05:25
05:30 05:35 05:40	05:30 05:35 05:40
05:45 05:50 05:55	05:45 05:50 05:55
06:00 06:05 06:10	06:00 06:05 06:10
06:15 06:20 06:25	06:15 06:20 06:25
06:30 06:35 06:40	06:30 06:35 06:40
06:45 06:50 06:55	06:45 06:50 06:55
07:00 07:05 07:10	07:00 07:05 07:10
07:15 07:20 07:25	07:15 07:20 07:25
07:30 07:35 07:40	07:30 07:35 07:40
07:45 07:50 07:55	07:45 07:50 07:55
08:00 08:05 08:10	08:00 08:05 08:10
08:15 08:20 08:25	08:15 08:20 08:25
08:30 08:35 08:40	08:30 08:35 08:40
08:45 08:50 08:55	08:45 08:50 08:55
09:00 09:05 09:10	09:00 09:05 09:10
09:15 09:20 09:25	09:15 09:20 09:25
09:30 09:35 09:40	09:30 09:35 09:40
09:45 09:50 09:55	09:45 09:50 09:55
10:00 10:05 10:10	10:00 10:05 10:10
10:15 10:20 10:25	10:15 10:20 10:25
10:30 10:35 10:40	10:30 10:35 10:40
10:45 10:50 10:55	10:45 10:50 10:55
11:00 11:05 11:10	11:00 11:05 11:10
11:15 11:20 11:25	11:15 11:20 11:25
11:30 11:35 11:40	11:30 11:35 11:40
11:45 11:50 11:55	11:45 11:50 11:55
12:00 12:05 12:10	12:00 12:05 12:10
12:15 12:20 12:25	12:15 12:20 12:25
12:30 12:35 12:40	12:30 12:35 12:40
12:45 12:50 12:55	12:45 12:50 12:55
13:00 13:05 13:10	13:00 13:05 13:10
13:15 13:20 13:25	13:15 13:20 13:25
13:30 13:35 13:40	13:30 13:35 13:40
13:45 13:50 13:55	13:45 13:50 13:55
14:00 14:05 14:10	14:00 14:05 14:10
14:15 14:20 14:25	14:15 14:20 14:25
14:30 14:35 14:40	14:30 14:35 14:40
14:45 14:50 14:55	14:45 14:50 14:55
15:00 15:05 15:10	15:00 15:05 15:10
15:15 15:20 15:25	15:15 15:20 15:25
15:30 15:35 15:40	15:30 15:35 15:40
15:45 15:50 15:55	15:45 15:50 15:55
16:00 16:05 16:10	16:00 16:05 16:10
16:15 16:20 16:25	16:15 16:20 16:25
16:30 16:35 16:40	16:30 16:35 16:40
16:45 16:50 16:55	16:45 16:50 16:55
17:00 17:05 17:10	17:00 17:05 17:10
17:15 17:20 17:25	17:15 17:20 17:25
17:30 17:35 17:40	17:30 17:35 17:40
17:45 17:50 17:55	17:45 17:50 17:55
18:00 18:05 18:10	18:00 18:05 18:10
18:15 18:20 18:25	18:15 18:20 18:25
18:30 18:35 18:40	18:30 18:35 18:40
18:45 18:50 18:55	18:45 18:50 18:55
19:00 19:05 19:10	19:00 19:05 19:10
19:15 19:20 19:25	19:15 19:20 19:25
19:30 19:35 19:40	19:30 19:35 19:40
19:45 19:50 19:55	19:45 19:50 19:55
20:00 20:05 20:10	20:00 20:05 20:10
20:15 20:20 20:25	20:15 20:20 20:25
20:30 20:35 20:40	20:30 20:35 20:40
20:45 20:50 20:55	20:45 20:50 20:55
21:00 21:05 21:10	21:00 21:05 21:10
21:15 21:20 21:25	21:15 21:20 21:25
21:30 21:35 21:40	21:30 21:35 21:40
21:45 21:50 21:55	21:45 21:50 21:55
22:00 22:05 22:10	22:00 22:05 22:10
22:15 22:20 22:25	22:15 22:20 22:25
22:30 22:35 22:40	22:30 22:35 22:40
22:45 22:50 22:55	22:45 22:50 22:55
23:00 23:05 23:10	23:00 23:05 23:10
23:15 23:20 23:25	23:15 23:20 23:25
23:30 23:35 23:40	23:30 23:35 23:40
23:45 23:50 23:55	23:45 23:50 23:55
00:00 00:05 00:10	00:00 00:05 00:10
00:15 00:20 00:25	00:15 00:20 00:25
00:30 00:35 00:40	00:30 00:35 00:40
00:45 00:50 00:55	00:45 00:50 00:55
01:00 01:05 01:10	01:00 01:05 01:10
01:15 01:20 01:25	01:15 01:20 01:25
01:30 01:35 01:40	01:30 01:35 01:40
01:45 01:50 01:55	01:45 01:50 01:55
02:00 02:05 02:10	02:00 02:05 02:10
02:15 02:20 02:25	02:15 02:20 02:25
02:30 02:35 02:40	02:30 02:35 02:40
02:45 02:50 02:55	02:45 02:50 02:55
03:00 03:05 03:10	03:00 03:05 03:10
03:15 03:20 03:25	03:15 03:20 03:25
03:30 03:35 03:40	03:30 03:35 03:40
03:45 03:50 03:55	03:45 03:50 03:55
04:00 04:05 04:10	04:00 04:05 04:10
04:15 04:20 04:25	04:15 04:20 04:25
04:30 04:35 04:40	04:30 04:35 04:40
04:45 04:50 04:55	04:45 04:50 04:55
05:00 05:05 05:10	05:00 05:05 05:10
05:15 05:20 05:25	05:15 05:20 05:25
05:30 05:35 05:40	05:30 05:35 05:40
05:45 05:50 05:55	05:45 05:50 05:55
06:00 06:05 06:10	06:00 06:05 06:10
06:15 06:20 06:25	06:15 06:20 06:25
06:30 06:35 06:40	06:30 06:35 06:40
06:45 06:50 06:55	06:45 06:50 06:55
07:00 07:05 07:10	07:00 07:05 07:10
07:15 07:20 07:25	07:15 07:20 07:25
07:30 07:35 07:40	07:30 07:35 07:40
07:45 07:50 07:55	07:45 07:50 07:55
08:00 08:05 08:10	08:00 08:05 08:10
08:15 08:20 08:25	08:15 08:20 08:25
08:30 08:35 08:40	08:30 08:35 08:40
08:45 08:50 08:55	08:45 08:50 08:55
09:00 09:05 09:10	09:00 09:05 09:10
09:15 09:20 09:25	09:15 09:20 09:25
09:30 09:35 09:40	09:30 09:35 09:40
09:45 09:50 09:55	09:45 09:50 09:55
10:00 10:05 10:10	10:00 10:05 10:10
10:15 10:20 10:25	10:15 10:20 10:25
10:30 10:35 10:40	10:30 10:35 10:40
10:45 10:50 10:55	10:45 10:50 10:55
11:00 11:05 11:10	11:00 11:05 11:10
11:15 11:20 11:25	11:15 11:20 11:25
11:30 11:35 11:40	11:30 11:35 11:40
11:45 11:50 11:55	11:45 11:50 11:55
12:00 12:05 12:10	12:00 12:05 12:10
12:15 12:20 12:25	12:15 12:20 12:25
12:30 12:35 12:40	12:30 12:35 12:40
12:45 12:50 12:55	12:45 12:50 12:55
13:00 13:05 13:10	13:00 13:05 13:10
13:15 13:20 13:25	13:15 13:20 13:25
13:30 13:35 13:40	13:30 13:35 13:40
13:45 13:50 13:55	13:45 13:50 13:55
14:00 14:05 14:10	14:00 14:05 14:10
14:15 14:20 14:25	14:15 14:20 14:25
14:30 14:35 14:40	14:30 14:35 14:40
14:45 14:50 14:55	14:45 14:50 14:55
15:00 15:05 15:10	15:00 15:05 15:10
15:15 15:20 15:25	15:15 15:20 15:25
15:30 15:35 15:40	15:30 15:35 15:40
15:45 15:50 15:55	15:45 15:50 15:55
16:00 16:05 16:10	16:00 16:05 16:10
16:15 16:20 16:25	16:15 16:20 16:25
16:30 16:35 16:40	16:30 16:35 16:40
16:45 16:50 16:55	16:45 16:50 16:55
17:00 17:05 17:10	17:00 17:05 17:10
17:15 17:20 17:25	17:15 17:20 17:25
17:30 17:35 17:40	17:30 17:35 17:40
17:45 17:50 17:55	17:45 17:50 17:55
18:00 18:05 18:10	18:00 18:05 18:10
18:15 18:20 18:25	18:15 18:20 18:25
18:30 18:35 18:40	18:30 18:35 18:40
18:45 18:50 18:55	18:45 18:50 18:55
19:00 19:05 19:10	19:00 19:05 19:10
19:15 19:20 19:25	19:15 19:20 19:25
19:30 19:35 19:40	19:30 19:35 19:40
19:45 19:50 19:55	19:45 19:50 19:55
20:00 20:05 20:10	20:00 20:05 20:10
20:15 20:20 20:25	20:15 20:20 20:25
20:30	

fréquentation à la hausse chaque année reflète le succès du dispositif et la fidélisation du public qui accepte volontiers de laisser son véhicule au bénéfice d'un service de transport en commun.



On note une fréquentation plus importante pour les communes rurales, elles représentent 56 % de la fréquentation totale de l'édition 2019.



Au total, 4 848 personnes ont utilisé les navettes du « Poher ». Les habitants qui utilisent le plus les navettes du Poher sont ceux de Treffrin, Clédén-Poher et Plounévél. La navette « ville de Carhaix » a été utilisée par 1 877 personnes et celle du « camping de la vallée de l'Hyères » par 1 904 personnes. Les journées les plus fréquentées sont le vendredi et le samedi et les retours sont un peu plus importants que les allers.

Coût du dispositif

En 2019, le coût social du dispositif « Hep le Bus Vieilles Charrues » est évalué à 20 930 € (incluant entretien locaux, répartition de la masse salariale etc.).

« POHER-PLAGE »

Organisation du service

Au cours de l'été 2019 (juillet et août), Poher communauté a assuré l'organisation et le fonctionnement des navettes « Poher-Plage », dispositif **gratuit** et **ouvert à tous** (sans inscription préalable). Le rythme des sorties est hebdomadaire, à raison d'un mercredi par semaine.



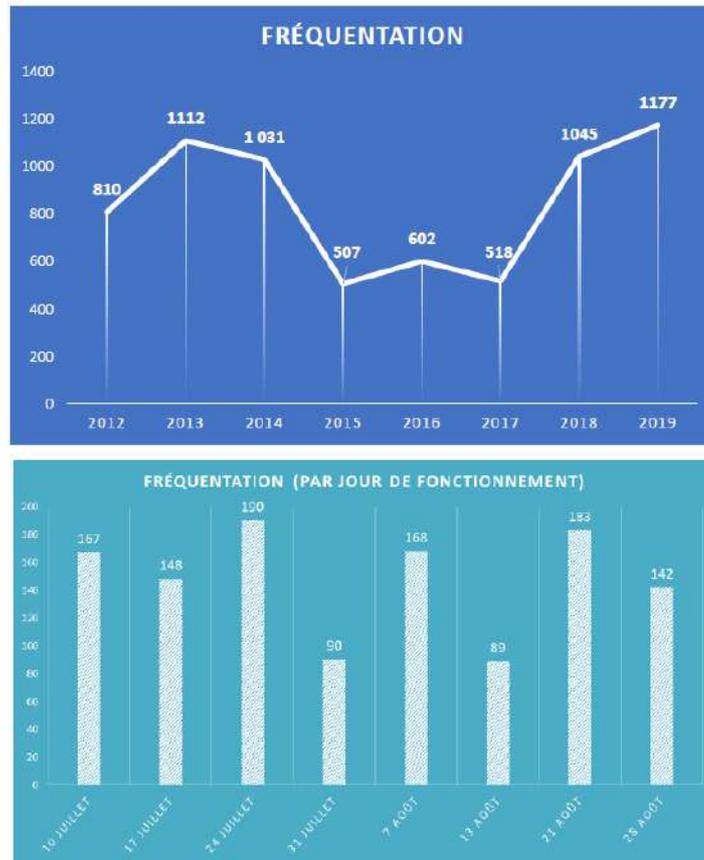
En 2019, Poher communauté a continué d'enrichir le dispositif en proposant aux usagers de nouvelles destinations. Ainsi les navettes Poher Plage ont emmené les habitants du Poher sur les plages suivantes :

- ✓ Concarneau – Sables Blancs
- ✓ Morgat – Crozon
- ✓ Ploumanac'h – Saint-Guirec
- ✓ Locquirec – Sables Blancs
- ✓ Fouesnant – Cap Coz
- ✓ Plérin – Les Rosaires
- ✓ Port Louis – Grande Plage
- ✓ Concarneau – Sables Blancs

Gestion du service

Les navettes « Poher Plage » ont été assurées en régie par Poher communauté, avec un partenariat avec les entreprises locales (*mise à disposition d'un ou 2 car(s) et conducteur(s)*) pour une astreinte en cas de forte affluence.

Fréquentation 2019



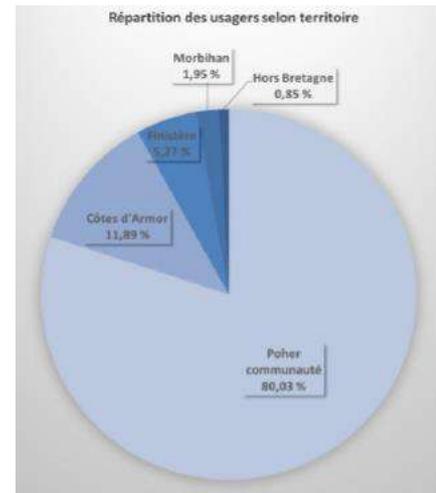
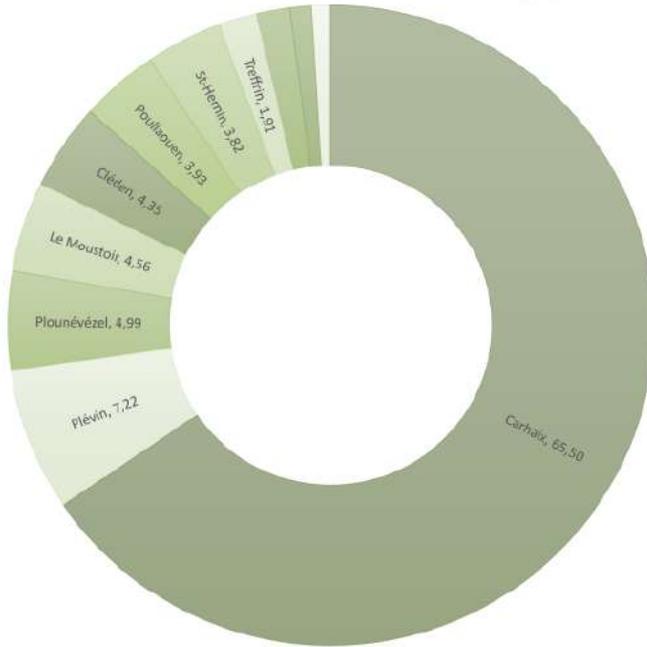
Fréquentation maximale : 190 voyageurs
Fréquentation minimale : 89 voyageurs

L'édition 2019 des navettes « Poher-Plage » a été fréquenté par **1 177 voyageurs** (1 045 en 2018), soit 132 voyageurs de plus par rapport à l'édition précédente.

L'analyse de la fréquentation montre que la sortie à Ploumanac'h est celle qui a connu le plus grand succès avec 190 voyageurs au départ. Arrivent en 2^{ème} et 3^{ème} positions les plages de Port Louis et Fouesnant.

Le public est essentiellement local, en effet près de 80% des résidents sont originaires du territoire communautaire. Au sein de ces usagers, 65 % résident sur la commune de Carhaix. Il est à noter également la présence sur le dispositif de personnes originaires d'autres communes des Côtes d'Armor et du Finistère, certains étant même réguliers sur le dispositif. On retrouve aux sorties Poher Plage, des personnes retraitées, des familles avec de jeunes enfants ainsi que des groupes d'adolescents.

FREQUENTATION POHER COMMUNAUTE (%)



Coût du dispositif

En 2019, le coût social du dispositif « Poher-Plage » est évalué à 17 442 € (incluant entretien locaux, répartition masse salariale etc.).

TRANSPORT SCOLAIRE

Organisation du service

Depuis le 1^{er} septembre 2013, Poher communauté en tant qu'autorité organisatrice de mobilité, est compétente pour l'organisation des services de transport scolaire présents sur le territoire communautaire.

Organisation des services scolaires :

- Elèves du primaire et du secondaire de **Carhaix**:
 - o Régie intercommunale ;
 - o **143 élèves** se sont inscrits pour l'année 2019-2020 ;
 - o 4 circuits matin et 3 circuits soir (*2 circuits retour le mercredi*).
- Elèves du primaire de **Poullaouen** :
 - o Marché public – Prestataire : TRANSDEV ;
 - o **2 élèves** inscrits pour l'année 2019-2020 ;
 - o 1 navette au matin et 1 navette au soir.
- Elèves du primaire de **Saint-Hernin** :
 - o Marché public – Prestataire : TRANSDEV ;
 - o **6 élèves** inscrits pour l'année 2019-2020 ;

- 1 navette au matin et 1 navette au soir.
- Elèves du primaire de **Cléden-Poher** :
 - Marché public – Prestataire : TRANSDEV ;
 - **13 élèves** inscrits pour l'année 2019-2020 ;
 - 1 navette au matin et 1 navette au soir.
- Elèves du secondaire (**Le Poher hors Carhaix**) :
 - Convention de délégation de compétence partielle avec la Région ;
 - Les lignes scolaires sont gérées par la TRANSDEV - Marché public ;
 - Prise en charge par Poher communauté de l'inscription des élèves et de l'encaissement des participations des familles (**318 élèves**).

Les réinscriptions et les inscriptions ont été effectuées auprès des services Poher communauté. Ainsi, **482 élèves** sont inscrits pour l'année scolaire 2019-2020.

Conditions d'accès au service

Les élèves pouvant bénéficier du service des transports scolaires devaient être domiciliés sur l'une des communes de Poher communauté et poursuivre leur scolarité dans un établissement scolaire d'une commune du territoire communautaire.

Une exception a été faite pour les élèves fréquentant un établissement scolaire en dehors de Poher communauté, en raison de l'absence d'une filière de formation sur notre territoire.

Grille tarifaire

Tarifs pour l'année scolaire 2019-2020
 (Approuvé par délibération du conseil communautaire en date du 13 décembre 2018)

Quotient Familial	1er enfant	2ème enfant	3ème enfant	4ème enfant	5ème enfant
0 à 250	61,00 €	45,00 €	16,00 €	Gratuité	Gratuité
251 à 450	71,00 €	54,00 €	18,00 €	Gratuité	Gratuité
451 à 600	82,00 €	61,00 €	21,00 €	Gratuité	Gratuité
601 à 750	92,00 €	69,00 €	23,00 €	Gratuité	Gratuité
751 à 900	102,00 €	77,00 €	26,00 €	Gratuité	Gratuité
901 à 1050	112,00 €	85,00 €	28,00 €	Gratuité	Gratuité
1051 à 1200	123,00 €	92,00 €	32,00 €	Gratuité	Gratuité
1201 à 1350	133,00 €	101,00 €	34,00 €	Gratuité	Gratuité
Sup. 1351	144,00 €	108,00 €	37,00 €	Gratuité	Gratuité
Tickets Scolaires	1 €				
Tickets non-scolaires	2 €				

Par délibération en date du 13 décembre 2018, le conseil communautaire a approuvé les tarifs ci-dessus. Il s'agit d'une **tarification dégressive** définie en fonction du quotient familial et du nombre d'enfants inscrits au sein d'une même famille.

Coût du transport scolaire

En 2019, le coût du transport scolaire est évalué à 485 000 € (incluant entretien locaux, répartition masse salariale etc.) et son coût social à 169 000 €.

TRANSPORT PERISCOLAIRE

Organisation du service

Les services périscolaires correspondent aux déplacements réalisés par les écoles dans le cadre du programme scolaire. Poher communauté est chargé de prévoir les transports des écoles à destination de la piscine communautaire et du vélodrome. Les déplacements à destination de la piscine communautaire sont réalisés par un prestataire dans le cadre d'un marché public. L'entreprise qui assure les déplacements est la société TRANSDEV basée à Carhaix.

Conditions d'accès au service

Chaque école du territoire bénéficie des transports pour se rendre à l'espace aquatique du Poher. Les communes ont également la possibilité de faire appel à la régie intercommunale de transport pour réaliser d'autres déplacements périscolaires dans la limite des capacités de cette dernière.

Coût du périscolaire

Le coût total final à ce jour n'est pas connu, le service restant en attente de factures du prestataire.

VELO

Poher communauté a instauré une aide à l'achat de vélo électrique pour les habitants du territoire. Celle-ci représente 20% de l'achat du vélo électrique plafonné à 200€. Le dispositif a été lancé le 15 octobre 2019 et 13 aides ont été accordées pour un montant de 2 319,20 €.

L'habitat

Programme Local de l'Habitat (PLH)

Par délibération en date du 26 janvier 2017, le premier Programme Local de l'Habitat (PLH) de Poher communauté a été adopté. Les actions en cours :

♦ OPAH - Opération programmée d'amélioration de l'habitat – 2018-2022

L'OPAH « inter-epci » portée jusqu'alors par le SMDCF a été lancée le 1er janvier 2018 pour 5 années. Le lancement a été un peu long en 2018 mais depuis 2019, il semblerait que le dispositif remporte un franc succès puisque 33 dossiers (attente du bilan annuel final) ont été actés en 2019 contre 20 en 2018. L'ensemble de 53 dossiers ne représente pas toutes les demandes déposées sur notre territoire, seulement les dossiers de demandeurs prétendant aux aides mis en place par Poher communauté. Les dossiers sont exclusivement portés par des propriétaires occupants et concernent des travaux d'adaptation du logement ou de performance énergétique.

Tableau récapitulatif des dossiers OPAH financés par Poher communauté*

Au 04/02/2020	NOMBRE DE DOSSIERS DEPOSES PAR COMMUNE	DOSSIERS EN COURS	DOSSIERS REALISES	MONTANT TRAVAUX GENERES	PARTICIPATION POHER CO
POULLAOUEN	10	8	2	191 592,48 €	14 563,48 €
PLOU NEVEZEL	2	1	1	47 274,95 €	2 000,00 €
KERGLOFF	1	1	0	12 003,20 €	1 000,00 €
CARHAIX	30	25	5	539 963,90 €	32 196,41 €
CLEDEN	2	2	0	28 795,32 €	1 897,10 €
SAINT-HERNIN	3	1	2	22 908,10 €	2 086,00 €
MOTREFF	1	1	0	7 830,69 €	1 601,61 €
TREOGAN	0	0	0	- €	- €
PLEVIN	1	1	0	24 191,53 €	1 000,00 €
LE MOUSTOIR	2	1	1	11 246,62 €	1 485,14 €
TREFFRIN	1	1	0	38 917,61 €	1 000,00 €
TOTAL	53	42	11	924 724,40 €	58 829,74 €

* Pas accès aux dossiers dont les porteurs de projet résident sur Poher communauté mais qui ne peuvent bénéficier des aides dédiées de l'EPCI.

♦ Aide à l'accession dans l'ancien

Le dispositif d'aide à l'accession dans l'ancien pour rappel a été déployé le 1er septembre 2018. Pour le montage du dossier, le particulier est accompagné par l'Adil et l'Alecob. Un principe de cofinancement a été acté entre l'EPCI et les communes. Le PLH prévoit une fourchette haute de 15 dossiers par an qui n'est pas atteinte pour le moment. Au regard des dossiers validés le prix moyen d'acquisition d'un bien immobilier est de 60 111 € et le coût total moyen du projet (acquisition, frais, travaux) se situe à 111 550 € avec de grandes variations d'un projet à l'autre.

Tableau récapitulatif au 04/02/2020*

AIDE A L'ACCESSION			
N°	COMMUNE DE RESIDENCE AU MOMENT DE LA DEMANDE	COMMUNE PROJET	MONTANT AIDE POTENTIEL
01-2018	TREFFRIN	CARHAIX-PLOUGUER	3 500,00 €
02-2018	MAEL CARHAIX	CARHAIX-PLOUGUER	3 500,00 €
03-2018	CARHAIX-PLOUGUER	CARHAIX-PLOUGUER	3 500,00 €
01-2019	CARHAIX-PLOUGUER	KERGLOFF	3 500,00 €
02-2019	KERGLOFF	CARHAIX-PLOUGUER	3 500,00 €
03-2019	CARHAIX	CARHAIX-PLOUGUER	3 500,00 €
04-2019	CARHAIX	CARHAIX-PLOUGUER	3 500,00 €
05-2019	CARHAIX	CARHAIX-PLOUGUER	3 500,00 €
06-2019	TREFFRIN	CARHAIX-PLOUGUER	3 500,00 €
			31 500,00 €

*6 dossiers supplémentaires en cours/attente.

♦ **Actions en faveur de la lutte contre le mal-logement**

Poher communauté a ratifié la charte partenariale de lutte contre l'habitat indigne des acteurs du Finistère au printemps 2019.

Poher communauté a décidé de soutenir l'action des Locaux moteurs sur le territoire pour faciliter l'accès aux droits des habitants et encourager les propriétaires occupants aux revenus modestes habitant des maisons antérieures aux années 1980 à accéder aux aides financières existantes.

♦ **Partenariat Etablissement Public Foncier de Bretagne**

La convention-cadre établie entre l'EPF de Bretagne et Poher communauté a entraîné la signature de 2 conventions opérationnelles entre la Ville de Carhaix et l'EPF ; l'une portant sur le secteur de la mairie (Costyr) et l'autre sur le tènement de l'Institut Médico Educatif. Des acquisitions sont menées sur le Costyr et le portage foncier peut s'étaler sur 7 années maximum. Des étudiants architectes de l'ENSAB ont mené un travail de réflexion sur la récupération du secteur du Costyr. En complément, une convention de veille foncière a été signée pour 2 années dans l'optique de garder une veille sur des biens immobiliers du cœur de ville.

♦ **Fonds dédié au Renouvellement Urbain – FORU**

L'aide financière à destination de projets de réhabilitation de bâti existant en cœur de bourg / cœur de ville (jusqu'à 200 000€) n'a été sollicitée à ce jour par aucune commune.

Remplacement de la passerelle au camping de la vallée de l'Hyères – Mission MOE pour la mairie de Carhaix

Poher communauté a réalisé le remplacement d'une passerelle piétonne entre 2 communes (Kergloff et Carhaix). L'édifice se situe dans la vallée de l'Hyères au sein du camping municipale de Carhaix. La passerelle est utilisée par les piétons, cyclistes et les chevaux.

Les travaux consistaient en la dépose de l'existant (structure en bois cintrée), et le remplacement par une structure cintrée mixte : structure en acier galvanisé, garde-corps mixte bois/métal et un habillage bois.

Les travaux ont été réalisés entre Octobre et novembre 2019. Le montant global de l'opération est de 95 304.55 € HT à la charge de la mairie de Carhaix.



Nouvelle passerelle en structure aluminium – bois

Réhabilitation d'un bâtiment pour l'extension des activités de Vorgium

Poher Communauté envisage la réalisation d'un **centre de réunion sur le site Vorgium**. Cet équipement **permettra l'accueil de différentes réunions et rassemblements** afin de mieux répondre aux besoins de salles de présentation et de réception sur le territoire de Poher communauté. Ce bâtiment devra permettre l'installation en sous-sol de réserves de stockage et préparation ainsi que la potentialité d'une activité dédiée à l'Escape Game.

Cet équipement devra compléter l'offre communautaire en terme de salles de réception et d'accueil du public. **La modularité des espaces, avec une gestion simplifiée** en fera un équipement adaptable au coworking, à la réunion de travail ou bien à la présentation plénière.

L'équipement sera composé des surfaces suivantes :

- Hall accueil/sanitaires
- 2 salles de réunion minimum en RDC modulables en 1 salle
- 1 réserve en sous-sol
- 1 espace préparation en sous-sol (kitchenette) avec possibilité de liaison au RDC avec escalier et avec monte-charge en option
- 1 espace pouvant recevoir une activité type escape Game en sous-sol

Le coût prévisionnel de la réhabilitation est de 480 000 € HT

Le cabinet atelier trois architectes est missionné pour réaliser la prestation de maîtrise d'œuvre.



Bâtiment du futur centre de réunion dans le jardin Vorgium

Etude d'un réseau de chaleur bois sur les quartiers de Kerampuilh-Persivien

Le repérage des bâtiments fortement consommateurs de chaleur sur Poher Communauté a mis en évidence une concentration de ces bâtiments sur le secteur Glenmor/Persivien/Kerampuilh. Cette concentration de bâtiments consommateurs peut être adaptée à l'émergence d'un réseau de chaleur bois énergie (une chaufferie qui alimenterait plusieurs bâtiments). Au-delà des consommations des bâtiments, un contexte favorable à l'implantation d'un réseau de chaleur se dégage, nécessitant d'anticiper sa réflexion :

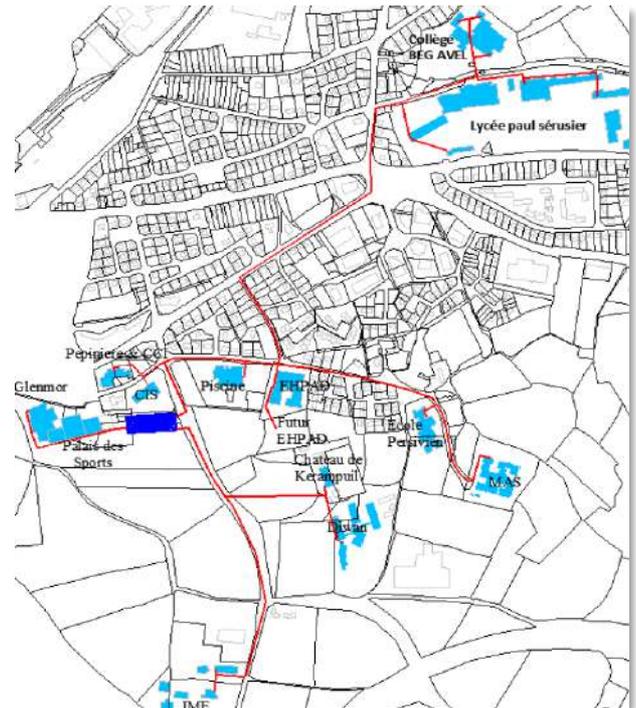
- Perspective de remplacement de la chaufferie bois de la piscine;
- Projet d'installation d'un futur EHPAD, et projet simultané de rénovation de la chaufferie de l'EHPAD de Persivien ;
- Restructuration de l'IME (avec mise aux normes de la chaufferie);
- Projet de Palais des Sports ;
- Remplacement de la chaudière du Glenmor ;
- Remplacements dans les 5 prochaines années des chaudières de la pépinière d'entreprise et de la CCI ;
- Des aides publiques importantes sur les chaufferies bois et les réseaux de chaleur ;
- Une fiscalité défavorable aux énergies fossiles (CCE – taxe Carbone)
- Une ressource en bois local existante sur Poher Co : évaluation de la ressource valorisable : 4 868 T/an
- D'autres opportunités éventuelles (vestiaires rugby, château de Kerampuilh,)

A ce titre Poher communauté a missionné la société Sembreizh pour réaliser les prestations suivantes :

- 1- Pré diagnostic et besoins thermiques des 15 bâtiments ciblés
- 2- Etude de faisabilité d'une chaufferie centrale bois
- 3- Analyse économique et financière
- 4- Portage et montage juridique

Le planning prévisionnel de l'étude est le suivant :

- 1- **Réunion de lancement en Janvier 2020**
(Pré diagnostic et besoins thermiques
Réunion de lancement, Etat des lieux,
Scénarii d'étude)
- 2- **Rapport intermédiaire en Mars 2020**
(Etude de faisabilité d'une chaufferie bois
Caractéristique des ressources en bois,
choix des équipements, Analyse
économique et financière avec évaluation
juridique et fiscale)
- 3- **Restitution de l'étude en Mai 2020**



Périmètre d'étude

Audit énergétique – amélioration thermique de la maison de l'enfance

Dans l'engagement de Poher communauté à une meilleure gestion des énergie, l'audit proposé sur le bâtiment de la maison de l'enfance a fait émerger plusieurs problématiques.

- - Présence radon dans secteur crèche (350 Bq)
- - CTA double flux en défaut de pilotage (en mode manuel)
- - Non entretien possible des CTA en faux plafond
- - Réduction des consommations liées aux ventilateurs
- - Disfonctionnement de l'extracteur du hall
- - Adaptation des débits d'extraction dans l'ensemble du bâtiment
- - Pas de contrôle à distance des installations de chauffage et ventilation

A ce titre, il sera programmé sur l'année 2020 les actions suivantes :

- Mise en place d'une ventilation à détection dans les bureaux.
- Remplacement des VMC dans le secteur crèche par des centrales de traitement d'air.
- Changement de la régulation centrale chauffage et ventilation
- Asservissement par la nouvelle régulation de l'extracteur du hall
- Installation d'un ballon eau chaude sanitaire pour l'office de crèche

Les travaux sont programmés entre juin et septembre 2020

Accessibilité des ERP

La commission intercommunale pour l'accessibilité de l'existant s'est réunie le 23 octobre 2019. Lors de cette réunion, les travaux réalisés sur l'année ont été évoqué :

Mise en accessibilité des bâtiments suivants :

- Piscine
- Bar du Moustoir
- Epicerie de Poullaouen
- Pépinière des entreprises
- Alimentation de Kergloff



*Mise en accessibilité des escaliers
autour des bassins de la piscine*



*Création du cheminement extérieur et mise aux normes de la place
PMR à l'épicerie de Poullaouen*

ÉCOLE DE MUSIQUE DU POHER SKOL SONEREZH AR POC'HËR

BILAN D'ACTIVITÉ 2019



ENSEIGNEMENT MUSICAL

• Effectifs :

<i>Année scolaire</i>	<i>Nombre d'élèves inscrits</i>
2010 / 2011	217
2011 / 2012	281
2012 / 2013	309
2013 / 2014	338
2014 / 2015	355
2015 / 2016	353
2016 / 2017	316
2017 / 2018	305
2018 / 2019	301
2019 / 2020	301



Domiciliation	2019 / 2020	
Poher Communauté	206	68.4%
Hors Poher Communauté	95	31.6%
Hors Poher Communauté fréquentant le lycée Diwan	31	10.3%

Domiciliation	2019 / 2020	
Carhaix	148	49.1%
Cléden-Poher	11	3.6%
Kergloff	7	2.3%
Le Moustoir	6	1.9%
Motreff	7	2.3%
Plévin	5	1.6%
Plounévezel	7	2.3%
Poullaouen	11	3.6%
Saint-Hernin	1	0.3%
Treffrin	2	0.6%
Tréogan	1	0.3%



Tranches d'âges	2019 / 2020	
<i>Moins de 18 ans</i>	185	61.4%
<i>18 ans-60 ans</i>	67	22.3%
<i>Plus de 60 ans</i>	49	16.3%
<i>Adultes (plus de 20 ans)</i>	123	40.9%
<i>Lycéens / étudiants (de 15 à 20 ans)</i>	68	22.7%
<i>Collégiens (de 11 à 14 ans)</i>	45	14.9%
<i>Primaires (de 6 à 10 ans)</i>	57	18.9%
<i>Maternelles (de 4 à 5 ans)</i>	8	2.6%

Sexe	2019 / 2020	
<i>Femmes</i>	178	59.2%
<i>Hommes</i>	123	40.8%



<i>Pratiques musicales</i>	<i>2019 / 2020</i>	
<i>Pratique collective uniquement</i>	96	31.9%
<i>Élèves de - de 20 ans suivant le parcours global**</i>	156	51.8%
<i>Élèves de + de 20 ans suivants le cursus***</i>	49	16.3%

** *Parcours global* = Cours d'instrument + formation musicale + pratique collective

*** *Cursus* = Cours d'instrument + formation musicale optionnelle + pratique collective

<i>Répartition par cycles</i>	<i>2019 / 2020</i>	
Nombre d'élèves en 1 ^{er} <i>cycle</i>	97	32.2%
Nombre d'élèves en 2 nd <i>cycle</i>	52	17.3%
Nombre d'élèves en 3 ^{ème} <i>cycle</i>	7	2.3%
Nombre d'élèves hors cycles (pratique coll uniquement)	145	48.2%



	2019 / 2020
<i>Pratique instrumentale individuelle : nombre d'élèves</i>	
<i>Accordéon chromatique</i>	5
<i>Accordéon diatonique</i>	10
<i>Alto</i>	3
<i>Basson</i>	4
<i>Batterie</i>	16
<i>Bombarde</i>	3
<i>Chant</i>	13
<i>Clarinette</i>	7
<i>Contrebasse</i>	3
<i>Cornemuse</i>	7
<i>Flûte traversière classique</i>	6
<i>Flûte traversière traditionnelle</i>	5
<i>Guitare électrique / acoustique</i>	25
<i>Guitare basse</i>	4
<i>Harpe celtique</i>	22
<i>Piano</i>	32
<i>Saxophone</i>	5
<i>Uilleann Pipes</i>	4
<i>Violon</i>	26
<i>Violoncelle</i>	8
<i>Total</i>	208



Pratique collective : nombre d'élèves	2019 / 2020
Chorale classique	28
Chorale adultes (Chœur du Poher)	37
Chorale enfants (dès 7 ans)	31
Chorale ados (dès 11 ans)	7
Atelier vocal	20
Chorale Musiques Actuelles	22
Ensembles Musiques traditionnelles	43
Ensembles rock	26
Ensemble jazz / funk	10
Ensemble musique Klezmer	6
Ensemble à cordes	28
Musique de chambre	8
Total	266

Formation musicale : nombre d'élèves	2019 / 2020
Formation musicale	113
Formation musicale musiques traditionnelles	50
Atelier rythme	6
Option musique au bac	4
Eveil musical	10
Initiation musicale	5
Total	188



• **Équipe :**

Enseignants	2019 / 2020
Nombre d'enseignants	15
Enseignants à temps plein	6
Enseignants à temps partiel	9
Enseignants titulaires	8
Enseignants en CDI	-
Enseignants contractuels en CDD	7
Enseignants diplômés d'État ou DUMI	10
Equipe administrative	2019 / 2020
Direction (mi-temps)	1
Coordination pédagogique (mi-temps)	1
Secrétariat (mi-temps)	1



Pratique instrumentale individuelle > vol horaire hebdo	2019 / 2020
Accordéon chromatique	02:40
Accordéon diatonique	05:30
Alto	01:45
Basson	02:00
Batterie	08:40
Bombarde	01:40
Chant	06:40
Clarinette	03:40
Contrebasse	02:00
Cornemuse	04:35
Flûte traversière classique	02:45
Flûte traversière traditionnelle	03:15
Guitare électrique / acoustique	13:10
Guitare basse	02:25
Harpe celtique	13:25
Piano	18:10
Saxophone	02:55
Uilleann Pipes	02:30
Violon	15:35
Violoncelle	05:20
Total	118:40



Pratique collective > volume horaire hebdomadaire	2019 / 2020
Chorale classique	02:00
Chorale adultes (Chœur du <i>Poher</i>)	02:00
Chorale enfants (dès 7 ans)	02:15
Chorale ados (dès 11 ans)	01:00
Technique vocale	02:00
Chorale Musiques Actuelles	01:30
Ensembles Musiques traditionnelles	05:15
Ensembles rock	03:00
Ensemble jazz / funk	00:45
Ensemble musique Klezmer	01:00
Ensemble à cordes	03:30
Musique de chambre	01:15
Total	23:00

Formation musicale > volume horaire hebdomadaire	2019 / 2020
Formation musicale	14:15
Formation musicale musiques traditionnelles	04:30
Atelier rythme	01:00
Option musique au bac	01:00
Eveil musical	00:45
Initiation musicale	00:45
Total	22:15



////////////////////
INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE
2019/2020
////////////////////



Ecole	Niveaux	Effectifs	Volume horaire hebdomadaire -Semestre 1-	Volume horaire hebdomadaire -Semestre 2-
Enfant Jésus Carhaix	Primaires	123	-	08:30
	Maternelles	109		
La République Carhaix	Primaires	59	02:45	-
Jules Ferry Poullaouen	Maternelles	23	02:00	-
	Primaires	40		
Huella Carhaix	Maternelles	79	02:00	-
Diwan Carhaix	Maternelles & Primaires	17	01:15	-
Kerven Carhaix	Maternelles	47	-	01:30
Notre Dame Cléden Poher	Primaires	25	02:15	-
Ecole élémentaire Le Moustoir	Maternelles	20	-	02:00
	Primaires	36		
Ecole élémentaire Plévin	Primaires	17	-	00:45
Ecole des hirondelles Motreff	Maternelles	25	-	02:00
	Primaires	38		

Ecole	Niveaux	Effectifs	Volume horaire hebdomadaire -Semestre 1-	Volume horaire hebdomadaire -Semestre 2-
Per Jakez Hélias Cléden Poher	Maternelles	20	-	02:15
	Primaires	17		
Ecole élémentaire St Hernin	Maternelles	16	02:15	-
	Primaires	28		
Ecole élémentaire Treffrin	Maternelles	26	01:30	-
Maison de l'enfance Carhaix	-	55	02:00	02:00
Institut médico éducatif Carhaix	-	42	03 00	-
TOTAL		862 élèves	19:00	19:00

MUSIQUES ET DANSES DE BRETAGNE			
Ecole	Niveaux	Effectifs	Volume horaire hebdomadaire - 6 séances + Fest Deiz-
<i>Enfant Jésus Carhaix</i>	<i>CE & CM</i>	<i>28</i>	<i>01:00</i>
<i>La République Carhaix</i>	<i>CM & ULIS</i>	<i>56</i>	<i>02:00</i>
<i>Notre Dame Cléden Poher</i>	<i>CE & CM</i>	<i>25</i>	<i>01:00</i>
<i>Anjela Duval Kergloff</i>	<i>CP & CE & CM</i>	<i>35</i>	<i>02:00</i>
<i>Ecole élémentaire Treffrin</i>	<i>CM</i>	<i>44</i>	<i>02:00</i>
TOTAL		188	08:00



////////////////////////////////////
ACTIONS CULTURELLES 2018 / 2019
////////////////////////////////////



Date	Action	Partenaires	Nombre d'élèves	Public
13/10/18	Concert d'élèves <i>dans le cadre de la nuit du Glaz</i>	<i>Bagad Karaez, Espace Glenmor</i>	4	600
18/10/18	Concert d'élèves dans le cadre d'1h en <i>musique</i>	-	30	14
19/10/18	<i>Répétition publique avec San Salvador</i>	<i>Espace Glenmor, Le Plancher</i>	8	-
05/12/18	<i>Concert de Noël</i>	<i>EHPAD Persivien</i>	36	70
09/12/18	<i>Concert du département musiques traditionnelles dans le cadre d'un bœuf musical & fest deiz</i>	<i>Le Plancher</i>	15	100
15/12/18	<i>Concert de Noël</i>	<i>EHPAD Keravel</i>	15	15
23/01/19	<i>Enregistrement en studio</i>	<i>CLAJ</i>	7	-
26/01/19	Concerts de l'ensemble des départements <i>dans le cadre de la journée Pohermuzik</i>	<i>Espace Glenmor, CLAJ</i>	269	1000
30/01/19	<i>Rencontre avec Eric Menneteau et Youenn Lange</i>	-	36	-
05/02/19	Concert d'élèves dans le cadre d'1h en <i>musique</i>	-	10	30
21/03/19	Concert d'élèves dans le cadre d'1h en <i>musique</i>	-	15	30
29/03/19	<i>Concert du département musiques traditionnelles dans le cadre du Fest-Noz de l'école</i>	<i>Commune de Kergloff, Comité de jumelage Carhaix-Carrickmacross</i>	51	200

Date	Action	Partenaires	Nombre d'élèves	Public
02/04/19	Concert scolaire	Espace Glenmor, Ecole de l' <i>Enfant Jésus</i> , <i>Treffrin, Kerven, Diwan, IME</i>	-	474
04/04/19	Conférence de Christophe Brault sur l'Histoire du blues	Médiathèque de Carhaix	7	-
21/04/19	Concert d'élèves dans le cadre du Printemps de Chateauneuf	Printemps de Chateauneuf	3	50
27/04/19	Stage aisance scénique animé par Isabelle Byloos	-	12	-
04/05/19	Rencontre entre les classes de harpe des écoles de musique du territoire	Ecoles de musique du Pays COB	17	30
11 & 12/05/19	Stage autour de l'improvisation musicale	Espace Glenmor, Ensemble Nautilus, Musiques Têtues, EMDKB, Conservatoire de Brest	8	18
18/05/19	Concert des élèves	MAS Persivien	19	70
21/05/19	Concert d'élèves dans le cadre d'1h en musique	-	10	15
28/05/19	Enregistrement en studio	CLAJ	20	-
28/05/19	Concert de printemps	Espace Glenmor	65	200
04/06/19	Fest Deiz scolaire	Ecoles de Poher Communauté	-	236
17>22/06/19	Concerts d'élèves dans le cadre des portes ouvertes de l'école	-	30	100

Date	Action	Partenaires	Nombre d'élèves	Public
22/06/19	Concert d'élèves à l'hôpital de Carhaix dans le cadre de la fête de la musique	-	25	100
22/06/19	Concert d'élèves sur le marché de Carhaix dans le cadre de la fête de la musique	-	15	100
22/06/19	Concert au Château Rouge et ballade musicale des élèves dans le cadre de la fête de la musique	-		
22/06/19	Concert d'élèves à l'église de Plouguer dans le cadre de la fête de la musique	-		150
29/06/18	Concerts d'élèves à l'église de Cléden Poher	Commune de Cléden Poher	30	100
TOTAL			985	3605



La résidence autonomie La Salette



La présentation de la résidence autonomie « La Salette » :

Situé en centre-ville de Carhaix et implanté dans un cadre verdoyant, le Foyer Logement « La Salette » a ouvert ses portes en janvier 1983. Sa configuration originale s'apparente à celle d'un « foyer-soleil », avec un bâtiment consacré aux services généraux et cinq pavillons de 13 logements chacun, bâtis sur deux niveaux, réservés à l'hébergement. Les 65 logements du foyer sont majoritairement des T1 bis, dont la superficie varie entre 32 et 41 m². Parmi les 30 logements situés en étage, 20 disposent d'un espace chambre en mezzanine en sus de la pièce principale, 5 ont une pièce principale et une chambre sur le même niveau, 5 sont des studios de 19 m² sous combles qui ont été conçus pour des séjours d'hébergement temporaire. Les 5 pavillons d'hébergement sont identiques, avec 7 logements en rez-de-chaussée et 6 logements en étage accessibles uniquement par un escalier extérieur débouchant sur un petit hall. Le bâtiment des services généraux regroupe une salle de restauration, une salle de soins, une pièce bibliothèque-salle de réunion, la cuisine ; deux bureaux. Le terrain présente un dénivelé de 10 % pour accéder au bâtiment des services généraux.

Cadre juridique :

La loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement (ASV) promeut particulièrement le développement de l'offre d'habitats intermédiaires pour apporter une réponse adaptée aux besoins d'habitats et de services aux personnes âgées et rompre leur isolement. Cette ambition passe notamment par le renforcement et la promotion du rôle et de la place des logements-foyers, renommés « résidences autonomie ».

Ainsi la loi prévoit un socle de prestations que « les résidences autonomie » devront obligatoirement fournir à leurs résidents au plus tard le 1^{er} janvier 2021 :

- Prestations d'administration général (dont état des lieux d'entrée et de sortie)
- Mise à disposition d'un logement et de locaux collectifs (+ entretien pour les locaux collectifs)
- Offre d'actions collectives et individuelles de prévention de la perte d'autonomie
- Accès à un service de restauration par tous moyens
- Accès à un service de blanchisserie par tous moyens
- Accès aux moyens de communication, y compris internet, dans tout ou partie de l'établissement
- Accès à un dispositif de sécurité 24h/24h apportant aux résidents une assistance par tous moyens permettant de se signaler
- Prestations d'animation de la vie sociale (internes et externes)

La loi ASV prévoit également des nouvelles règles relatives aux publics accueillis en résidence autonomie :

- ✓ Suppression du GMP<300
- ✓ Conservation du seuil limite de 10 % de GIR 1 et 2
- ✓ Instauration d'un encadrement des personnes en GIR 1 à 3 (les plus lourdement dépendantes) : 15 %
- ✓ Accueil en résidences autonomie de personnes handicapées, d'étudiants et de jeunes travailleurs dans des proportions inférieures ou égales à 15 % au total de la capacité autorisée
- ✓ Plus de transmission de ces informations, possibilité pour les Conseils départementaux, les propriétaires des résidences autonomie et les ARS de les demander
- ✓ Aucune incidence sur les règles en matière de sécurité incendie
- ✓ L'accueil de la personne âgée en perte d'autonomie dans les résidences autonomie implique :
 - ❖ Un projet d'établissement adapté à l'accueil de personnes en perte d'autonomie
 - ❖ Des conventions de partenariat obligatoires avec un EHPAD¹, un établissement de santé, un SSIAD² ou un SPASAD³

¹ Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

² Services de soins infirmiers à domicile

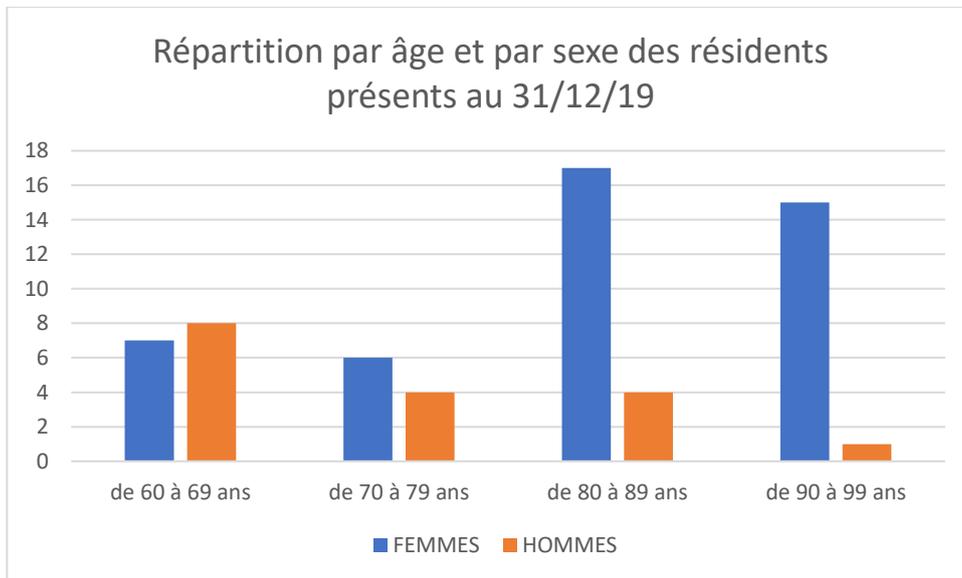
³ Services polyvalents d'aide et de soins à domicile

LA POPULATION ACCUEILLIE

L'établissement accueille des personnes âgées de 60 ans et plus (moins de 60 ans si dérogation du Conseil Général), valides et autonomes.

LES RESIDENTS

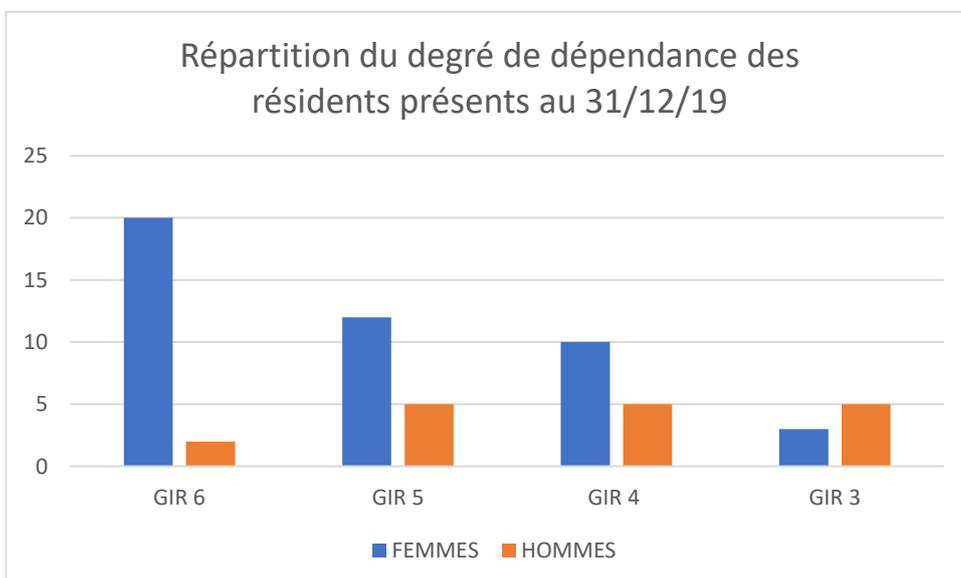
Au 31 décembre 2019, la Résidence Autonomie accueillait 62 résidents, soit 17 hommes et 45 femmes. Ils étaient âgés de 61 à 97 ans, la moyenne d'âge étant de 80,5 ans.



Classification selon le degré d'autonomie

La classification selon le degré d'autonomie se fait avec les grilles AGGIR. Il y a 6 degrés d'autonomie de 1 à 6, les personnes en GIR 6 étant les plus autonomes, celles en GIR 1 les plus dépendantes. Afin de déterminer le niveau de dépendance du résident, tous les ans, l'aide-soignante met à jour les grilles AGGIR. Cela permet de vérifier que l'on respecte les règles relatives aux publics accueillis en résidence autonomie.

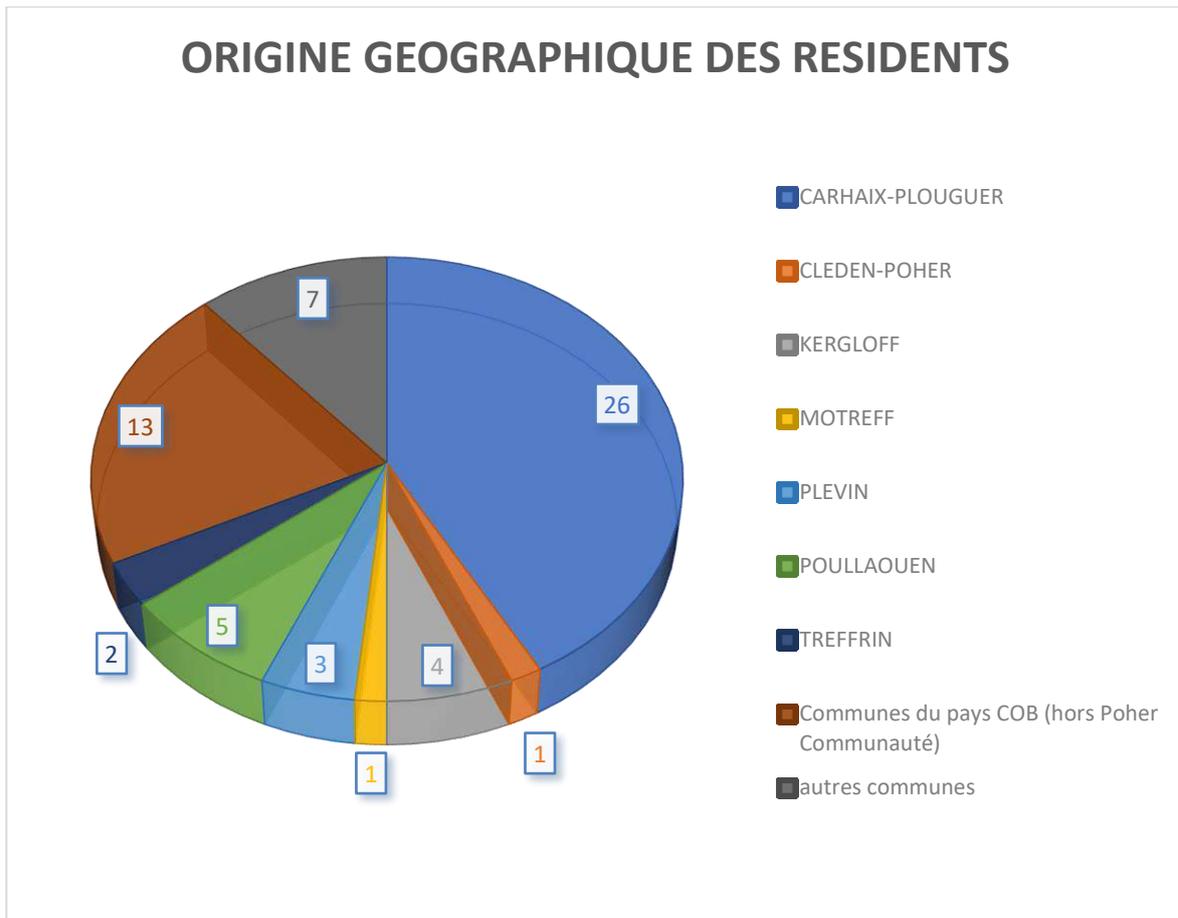
Au sein de la résidence autonomie, la classification en nombre de résidents est la suivante :



- GIR 6 : 22 soit 35.48 %
 - GIR 5 : 17 soit 27.42 %
 - GIR 4 : 15 soit 24.20 %
 - GIR 3 : 8 soit 12.90%

Origine géographique des résidents

La provenance géographique des résidents est essentiellement de Carhaix-Plouguer à 41.9 %, ensuite on retrouve les habitants de Poher Communauté (hors Carhaix) à 25.80 %, 21 % du pays Cob et 11.30 % viennent de différentes villes de France, souvent pour un rapprochement familial ou un retour aux sources.



LES MOUVEMENTS DE POPULATION

Au cours de l'année 2019, il y a eu au sein de l'établissement :

- 16 entrées de nouveaux résidents, soit le renouvellement de près de 25.80 % de la population accueillie ;
- 12 sorties, dont : 1 retour à domicile, 7 entrées en EHPAD, 4 décès

Le taux de remplissage des logements sur l'année était de 90.15 %.

LE FINANCEMENT

- La pension des résidents : à titre d'exemple, au 31/12/2019, une personne en pension complète, dans un studio, versait la somme mensuelle de 1222.75 € (charges comprises). De cette somme, pouvait être déduite l'Aide Personnalisée au Logement (APL), calculée en fonction des ressources du résident.
- Un accès facilité par l'habilitation à l'aide sociale : la résidence autonomie est habilitée à l'aide sociale à l'hébergement depuis le 1^{er} janvier 2019, et cela à des conséquences positives concernant les personnes âgées du territoire. En effet, elles peuvent désormais intégrer la résidence même lorsque leurs revenus sont faibles. Avant cette habilitation, le montant de la pension pouvait être un frein à l'entrée pour une catégorie de personnes âgées ayant de faibles ressources.
- Le Forfait soins courants : ce forfait est versé par la CPAM, et, finance la majeure partie des salaires du personnel soignant.

LE FORFAIT AUTONOMIE

La loi 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement prévoit l'attribution, par le Département, d'un forfait autonomie pour financer des actions individuelles et collectives de prévention de la perte d'autonomie.

Font partie de ces actions : les ateliers activation de la mémoire, ateliers prévention des chutes, ateliers renforcement musculaire, atelier poterie....

Des animations journalières et ponctuelles qui favorisent la prévention de la perte d'autonomie et le lien social.

Au sein de la résidence autonomie, une association « Dégemer Mad » a été créée en 2002. Pour faire partie de cette association, il faut être résident, personnel de l'établissement ou bien bénévole. Cette association a pour objectif de participer à l'amélioration des conditions de vie des personnes habitantes au sein de la résidence, par le développement de l'animation, la promotion de toute forme de loisirs et le renforcement des liens sociaux à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement. Actuellement, l'association « Dégemer Mad » est composée de 31 résidents, 2 membres du personnel et 38 bénévoles. Cette association est une véritable force pour l'établissement et complémentaire de la dynamique mise en œuvre par le personnel. En effet, cela permet de proposer aux résidents deux animations par jour. Certaines sont assurées par les bénévoles de l'association. D'autres sont financées dans le cadre du forfait autonomie. Celui-ci nous a permis de mettre en place des ateliers de prévention des chutes, des cours de gymnastique et du renforcement musculaire. Sont également organisées des activités plus manuelles comme la poterie. Elles sont animées par des professionnels extérieurs. Les animations et les sorties proposées sont entièrement gratuites pour les résidents.

Les activités financées par le forfait autonomie :

Cours de gymnastique et renforcement musculaire



Atelier poterie



Les animations assurées par les bénévoles de

L'atelier mémoire



L'atelier loto



Les danses bretonnes



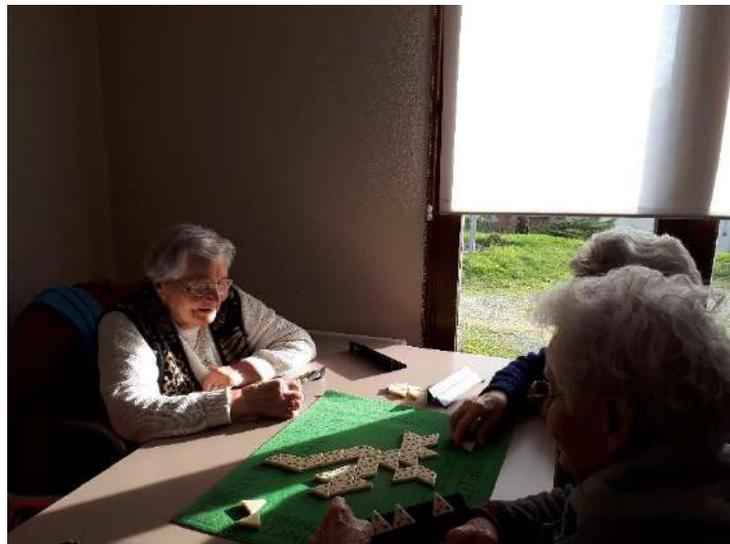
La chorale animée par Marie de l'école de musique



Depuis le mois de septembre 2019, nous accueillons tous les mardis, 6 enfants de l'association Galipette, pour partager un moment de convivialité en chanson.



Les jeux de société



Le repas de Noël avec les élus et les membres du bureau de Degemer Mad





Le repas : un moment de convivialité

L'équipe de cuisine réalise des menus en prenant compte les besoins et les envies du résidents mais également selon leurs régimes alimentaires. Ces menus ont été réalisé avec les conseils d'une diététicienne. Une commission menu est organisée tous les trimestres en présence du chef de cuisine, de moi-même et de tous les résidents le souhaitant. Le repas est un moment de convivialité.





LE PERSONNEL

Tableau des effectifs

	Personnel titulaire		Personnel contractuel		
	Équivalent temps plein	Temps partiel	Equivalent temps plein	Temps partiel	
Directrice	1				
Secrétaire	1				
Cuisiniers	2				
Agent polyvalent cuisine soins et service	1				
Agents de service	3		1		
Auxiliaire de soins	2				
Veilleurs de nuit	2				
Ouvrier entretien	1				
Total	12	1	1		14

L'accueil des gens du voyage

Poher communauté, par sa compétence « aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage » gère, depuis le 1^{er} janvier 2017 l'aire d'accueil de Kernaeret, à Carhaix.

➤ Occupation de l'aire

En 2019, 465 personnes ont été accueillies. Les familles en couple représentent 90,14 %.

11344 journées d'occupation ont été réalisées, soit une occupation de chaque emplacement de 283.6 jours par an.

Selon la période de l'année, ce taux d'occupation varie : les mois les plus fréquentés sont de septembre à avril où les emplacements sont tous occupés. En mai 2019, seul un emplacement était disponible.

➤ Action d'insertion

La gestion de l'aire s'exerce dans le cadre du schéma départemental d'accueil et d'habitat des Gens du Voyage.

Le schéma départemental prévoit des actions à caractère social articulées autour de trois axes principaux :

- L'aide à l'insertion
- La scolarisation et l'accompagnement scolaire
- L'accès aux droits et à la santé

Le projet social développé précédemment par la ville de Carhaix était centré sur la réflexion autour de l'enjeu de l'école pour les familles du voyage. Ainsi, des actions ont été mises en œuvre pour favoriser la présence accrue des enfants voyageurs, une meilleure prise en charge et une répartition plus harmonieuse dans les écoles de la commune.

Suite à la réflexion menée au premier semestre 2018, une action collective d'insertion professionnelle mise en œuvre par Cob Formation a eu lieu du 5 novembre 2018 au 31 mars 2019.

Cette action intitulée « Sur le chemin de l'emploi » vise à favoriser l'accès à l'emploi de leur population voyageuse.

Cob Formation bénéficie d'une expérience d'accompagnement des gens du voyage travailleurs indépendants depuis de nombreuses années, permettant aux bénéficiaires de devenir autonome dans la gestion administrative de leur activité. La majorité de ceux-ci fait part d'une difficulté à tirer des revenus acceptables de leur activité indépendante et expriment de plus en plus le souhait de compléter leur activité par un emploi salarié.

Pour accéder au marché de l'emploi, les difficultés sont multiples : ils ne connaissent pas leurs droits ni ne savent comment entrer en contact avec les entreprises. Des jeunes reproduisent le schéma familial sans avoir envisagé un autre projet professionnel, mais ne semblent pas particulièrement motivés par la création d'autoentreprise. Enfin, ils ne sont pas présents sur les dispositifs de droit commun (compétences clés) qui leur seraient pourtant utiles pour faire évoluer leur situation sur le marché du travail.

L'action s'est déroulée en 4 modules, incluant des périodes en entreprise :

- La découverte du monde du travail et de la culture d'entreprise
- - les stages en entreprise
- La remise à niveau
- - la valorisation de son image.

6 personnes ont participé à cette action. 5 étaient bénéficiaires du RSA, 1 de l'A.A.H..

Le comité de pilotage, réunit le 5 avril 2019 a montré la grande plus-value d'une telle action pour le public qui y a participé. L'action de formation a répondu aux besoins identifiés concernant la connaissance du marché du travail, l'élaboration d'un projet professionnel, la remise à niveau des savoirs de base, des ateliers thématiques autour de la santé, la mobilité ...

Poher communauté a cofinancé cette action, avec l'Etat, le Conseil Départemental et le Conseil régional pour organiser une action territoriale expérimentale ayant pour objectif d'impulser une dynamique auprès de ce public.

L'action de formation portée par Cob Formation sera renouvelée en fin d'année 2019 sur une nouvelle période d'environ 6 mois.

➤ **Travaux réalisés**

Des travaux d'aménagement et de sécurisation des locaux ont été réalisés sur l'année 2019. Des portes ont été changées. Une réserve a également été créée.

Le logement temporaire et d'urgence

Le logement temporaire a accueilli, en 2019, 20 groupes familiaux soit 34 personnes soit une légère augmentation du nombre de personnes accueillies par rapport à 2018.

20 groupes familiaux ont été accueillis. Avant l'entrée dans l'hébergement temporaire, 8 groupes familiaux habitaient Carhaix et 9 le département du Finistère.

4 groupes familiaux ont bénéficié de l'hébergement temporaire pour cause de séparation. Dont 2 familles étaient concernées par des violences intra familiales, 7 groupes familiaux étaient hébergés par des tiers.

Fin 2019, 9 familles ont accédé à un logement autonome, dans le parc privé ou public ou en résidence (FJT).

Le logement destiné à l'accueil des personnes sans domicile fixe (SDF) a été ouvert durant toute la période hivernale. D'une capacité de 2 lits, il est réservé à l'accueil des hommes seuls, avec une possibilité d'y accueillir des personnes ayant des animaux. Sur l'année 2019, 8 personnes ont séjourné dans ce logement, pour un total de 48 nuitées.

Le logement d'urgence a été occupé par 4 SDF, 3 personnes en situation de séparation et une personne habitant un logement insalubre.

NB : Ce service est de compétence du Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS) de Poher communauté et est mis en œuvre via une convention tripartite CIAS / association Carhaix Relais / CCAS de la commune de Carhaix.

La Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations - GEMAPI

La loi MAPTAM du 27 janvier 2014 a introduit la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) comprenant les missions relatives à la gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations, définies aux 1°, 2°, 5° et 8° du I de l'article L.211-7 du code de l'environnement :

- aménagement de bassin hydrographique ;
- entretien de cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau ;
- défense contre les inondations et contre la mer (gestion des ouvrages de protection hydraulique) ;
- restauration des milieux aquatiques (potentielles zones d'expansion de crue).

Par application de la Loi NOTRe, Poher Communauté est compétent en matière de GEMAPI depuis le 1er janvier 2018, ce qui lui confère des responsabilités et une obligation de moyens à mettre en oeuvre.

Dans le cadre de la réflexion sur les modalités d'exercice de la compétence sur le territoire communautaire, le marché d'Etude de l'exercice de la compétence GEMAPI sur le territoire de Poher Communauté GEMAPI» a été attribué en bureau communautaire le 10 janvier 2019 au groupement mené par GMTO Conseil associé / DERVENN CONSEILS INGENIERIE / EXFILO / Cabinet CHENEVAL pour un montant global de 38.655,00 €HT, soit 46386 €TTC.

Menée de mars à juillet 2019, l'étude a fait l'objet présentation et d'échanges lors de 3 comités de pilotage. Elle a permis de présenter aux élus :

- En phase n°1 : l'état des lieux complet et le diagnostic de la situation existante en matière de GEMAPI, relatifs aux contours juridiques de la compétence, aux enjeux sur le territoire de Poher Communauté, à la gouvernance et au fonctionnement de l'EPAGA (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion du Bassin-versant de l'Aulne, syndicat mixte créé en 2008, qui est également porteur du SAGE)
- En phase n°2 :
 - les programmes d'actions prioritaires pouvant être engagées de 2020 à 2025 au titre de la GEMAPI sur le territoire communautaire avec une approche de budget prévisionnel,
 - les modes de gouvernance possibles d'exercice de la compétence GEMAPI (soit par transfert ou délégation de la compétence à l'EPAGA, soit par exercice en régie directe avec des moyens communautaires, ou par la mise en oeuvre d'une entente intercommunale avec l'EPAGA.

A l'issue de cette deuxième phase d'étude, il a été décidé, lors du bureau du 19 septembre 2019, de reporter cette question à la fin 2020, étant donné les incertitudes actuelles concernant la révision des statuts de la gouvernance de l'EPAGA, et les conditions envisageables pour le transfert de la compétence GEMAPI ou pour la délégation.

Le projet de Transfert de compétences Eau et assainissement

La Loi NOTRe du 7 août 2015 imposait aux Communautés de Communes la prise en charge de la compétence « eau et assainissement » au plus tard au 1er janvier 2020.

Afin de se préparer à ces échéances, Poher Communauté (PC) a lancé une consultation fin 2017 afin de désigner un bureau d'études en charge de la prestation intitulée « Etude des modalités et des incidences du transfert des compétences Eau et Assainissement sur le territoire de Poher Communauté ».

Le marché d'étude a été attribué le 02 février 2018 à BERT CONSULTANTS pour un montant global de 99 900,00 €HT, soit 119 880 €TTC.

En conclusion de la phase n° 3 de l'étude, l'étude comparative des scénarios présélectionnés fin 2018 a été présentée en comité de pilotage du 26 mars 2019.

Après un rappel des scénarii, ont été détaillés :

- L'étude comparative des coûts d'exploitation selon le mode de gestion (Régie ou Délégation de service public)
- Les projections financières, (Simulation des futurs budgets eau et assainissement communautaires, et incidences tarifaires)

La loi n°2018-702 du 3 août 2018 a ouvert la possibilité de reporter au 1^{er} janvier 2026, le transfert des compétences eau et assainissement aux EPCI-FP qui n'exerçaient pas ces compétences à la date de sa publication. Ce report devait faire l'objet de délibérations des communes membres avant le 30 juin 2019 selon les règles de minorité de blocage (25% des communes membres représentant 20% de la population).

Par courrier en date du 2 août 2019, le Préfet a informé M. Le Président de Poher Communauté, « qu'il ressort des délibérations reçues au contrôle de légalité que les conditions de minorité de blocage ont été réunies pour s'opposer au transfert de la compétence eau et assainissement au 1^{er} janvier 2020 ».

Dans ce cadre, le transfert de la compétence eau et assainissement est par conséquent reporté au plus tard au 1^{er} janvier 2026, étant entendu que pendant la période 2020-2026, Poher Communauté aura la possibilité à tout moment de délibérer sur le transfert de compétences.

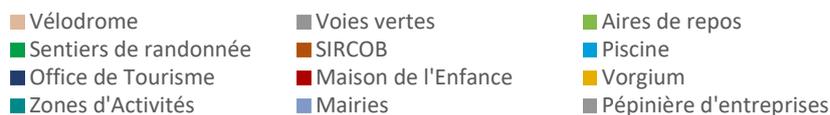
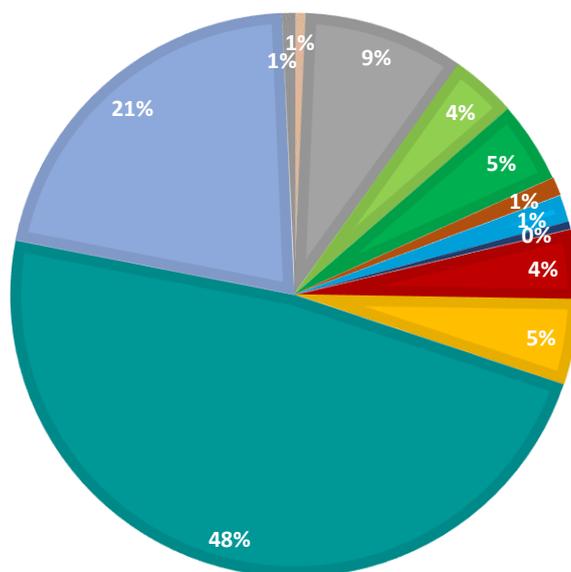
Les conditions de transfert devront au préalable être réactualisées pour tenir compte des modifications apportées par la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique.

Espaces Verts

I) Entretiens réalisés en régie, par secteurs d'activités

- **entretien vélodrome** : 16.5 h de travaux d'entretien réalisé, soit un budget de 500 €
- **entretien des voies vertes** : 224.5 heures de travail réalisé, soit un budget de 6700 €
- **entretien aires de repos** : 93 heures de travail réalisé, soit un budget de 2800 €
- **entretien sentiers de randonnée** : 114h de travail réalisé, soit un budget de 3400 €
- **entretien SIRCOB** : 26 h de travail réalisé, soit un budget de 775 €
- **entretien piscine** : 38.5 h de travaux d'entretien réalisé, soit un budget de 1150 €
- **entretien office de Tourisme** : 11h de travail effectué, soit un budget de 330 €
- **entretien Maison De l'Enfance** : 98 h de travaux d'entretien réalisé, soit un budget de **2920€**
- **entretien Vorgium** : 120 h de travaux d'entretien réalisés, soit un budget de **3580 €**
- **entretien des zones d'activités** : élagage, tonte, débroussaillage et girobroyeur, entretien des massifs, taille et paillage, entretien des bassins d'orage, constituent les principales tâches d'entretien des zones d'activités. Cet entretien représente une part conséquente puisque 1180 h de travaux d'entretien ont été réalisées par le personnel, ce qui représente un budget de **35180 €**.
- **Sollicitations des Mairies de Poher Communauté : 15580 €**
 - St Hernin : 11h, soit un budget de 330 €
 - Poullaouën, avec l'entretien des 2 terrains de football : 285h, soit un budget de 8500€
 - Plévin : 134h, soit un budget de 4000€
 - Le Moustoir : 15h, soit un budget de 450 €
 - Carhaix : 77h, soit un budget de 2300€
- **entretien Pépinière d'entreprises** : 17 h de travaux d'entretien réalisé, soit un budget de 500 €
- **entretiens divers** : Entremont, Aire d'Accueil des Gens du Voyage, Foyer Logement, Frigo du Poher, parcelles appartenant à la SAFI...

NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL EFFECTUÉES PAR LE SERVICE ESPACES VERTS COMMUNAUTAIRE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS



II) Budgets de fonctionnement et d'investissement

Au total, un budget de 60 000€ TTC a été dédié en dépenses de fonctionnement, et 35600€ TTC a été dédié aux investissements :

- 5000 € d'investissement en matériels portatifs : une élagueuse, une tondeuse électrique, une débroussailleuse
- 2600 € de mobilier urbain
- 28000€ de travaux

Maison de Services Au Public



Instituées par l'article 100 de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république, les Maisons de services au public MSAP ont vocation à délivrer une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. De l'information transversale de 1er niveau à l'accompagnement de l'utilisateur sur des démarches spécifiques, les Maisons de services au public articulent présence humaine et outils numériques.

La convention cadre de la Maison de Service Au Public de Poher communauté a été signée entre 24 partenaires locaux et nationaux qui s'engagent à organiser un espace mutualisé de services au public.

La Maison de Service Au public a obtenu la reconnaissance de la Préfecture à compter du 15 novembre 2018, date de son ouverture.

Réalisation :

Pilotée par Poher communauté, la création de la MSAP a nécessité un réaménagement des locaux existants afin de créer un espace d'accueil convivial et fonctionnel au rez-de-chaussée, une zone de confidentialité à destination du public ainsi que la création de 5 bureaux de permanence. La cour extérieure a également été réaménagée.

L'implantation d'une nouvelle signalétique a été réalisée pour améliorer l'orientation au sein de la MSAP.

Des outils numériques ont été mis en place : une borne numérique interactive et un écran d'affichage dynamique sont installés dans le hall.



Signalétique, borne interactive et écran dynamique



Zone de confidentialité

Deux ordinateurs, un copieur et un téléphone sont mis à la disposition des usagers dans la zone de confidentialité. Les usagers peuvent venir y préparer leurs dossiers, effectuer leurs démarches en ligne ou utiliser le téléphone.

Financement :

La montant global des travaux et des investissement réalisés est de 196 000 € H.T..

Ce projet a été soutenu par l'Etat et le Conseil Départemental à travers diverses subventions (FNADT, FIO, Conseil départemental, DETR et DSIL) couvrant 85% du coût de l'opération.

Fonctionnement :

La MSAP est un espace mutualisé centralisant en un seul lieu des structures auparavant dispersées, elle permet d'accompagner les usagers et de faciliter leurs démarches administratives.

4 structures sont locataires permanents : **ALECOB** (Agence locale de l'énergie du Centre-Ouest Bretagne), **CECCOB** (cellule de coordination des actions de l'État), **CIO** (Centre d'Information et d'Orientation) et **CPAM** (Caisse Primaire d'Assurance Maladie).

Poher communauté est également présent sur site au travers de ses services à la population : services économie, transport, logement, enfance, jeunesse et sport, service public d'assainissement non collectif (SPANC), animateur du tri et de la prévention des déchets, direction du centre intercommunal d'action sociale (CIAS), gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI) ainsi que par ses services supports : direction générale, ressources humaines, finances et marchés, informatique et téléphonie, aménagement et opérations de construction.

4 bureaux sont mis à disposition d'une vingtaine d'organismes institutionnels et d'associations qui tiennent des permanences régulières, hebdomadaires ou mensuelles :

- **ADIL** : Agence départementale pour l'information sur le logement
- **BOUTIQUE DE GESTION**
- **CAF** du Finistère : Caisse d'Allocations Familiales
- **CARSAT** : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au travail (service retraite et service social)
- **CAUE** : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Finistère
- **CICAS** : Centre d'Information de Conseil et d'Accueil des Salariés
- **CIDFF** : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (service juridique et service social)
- **CLCV** : Consommation Logement Cadre de Vie
- **CLIC** : Point d'information local dédié aux personnes âgées
- **Conciliateur de justice**
- **Conseil départemental** : Assistance sociale et Conseillère d'accès aux droits
- **CRESUS** : association d'utilité publique qui vient en aide aux personnes et aux familles endettées ou exclus
- **Délégué du procureur** – Tribunal d'instance de Morlaix
- **ÉMERGENCE** : Aide aux victimes
- **FNATH** : Association des accidentés de la vie
- **ICOB** : association Initiative Centre Ouest Bretagne
- **Point d'Accès au Droit - CDAD 29** : Notaire, huissier et avocat
- **Psychologue** (association Carhaix Relais)
- **Région Bretagne – Point Région projets de formation**
- **SOLIHA** : Solidaire pour l'habitat – association au service de l'habitat (suivi de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat OPAH)
- **SPIP** antenne de Morlaix : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- **UDAF 29** : Union Départementale des Associations Familiales du Finistère
- **UNAFAM** : Union Nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapés psychiques



Ces bureaux sont également mis à la disposition ponctuelle d'associations intervenant sur le territoire de Poher communauté et ne disposant pas de locaux en Centre Bretagne.

Afin d'animer et de faire vivre ce lieu ressource, un agent de Poher communauté et son remplaçant ont reçu une formation dispensée notamment par les structures partenaires afin d'assurer les missions d'animatrice MSAP. Son rôle est d'accueillir, orienter et apporter une aide au public sur la constitution de dossiers administratifs et sur l'accès aux services numériques.



Inauguration :

La Maison de Services Au Public de Poher communauté a été inaugurée officiellement le 25 septembre 2019 en présence du Préfet du Finistère



Fréquentation :

En 2019, 16 800 visiteurs ont été accueillis au sein de la MSAP.

Chaque jour l'animatrice MSAP reçoit en moyenne 85 appels et une soixantaine de visiteurs, une dizaine d'entre eux sollicitent des conseils ou une aide dans leurs démarches.

Les organismes les plus sollicités sont, par ordre de fréquentation : la Caisse Primaire d'Assurance Maladie – CPAM, la Cellule de Coordination des actions de l'Etat – CECCOB, la Caisse d'Allocations Familiales – CAF et la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au travail – CARSAT

Maison pluridisciplinaire de santé

Afin de favoriser l'installation pérenne de médecins sur le territoire, Poher communauté s'est doté de la **compétence** : « **Création, entretien et gestion d'une maison de santé communautaire** » par délibération du conseil communautaire du 18 mai 2017 (Arrêté préfectoral du 30 août 2017).

Poher communauté a acquis la **maison médicale sise rue de l'Aqueduc Romain à Carhaix**, par délibération du 15 mars 2018 pour un montant de 268 350€

Cette maison médicale accessible aux personnes à mobilité réduite, équipée d'un accueil commun et de 5 cabinets comprenant chacun un bureau, une salle d'examen et une salle d'attente, a nécessité des travaux de rénovation (réfection des peintures, sols, fenêtres de toit, remplacement des luminaires et la mise en accessibilité PMR) pour un montant global de 90 000€ HT



Vue extérieure de la maison de santé



Nouvelle banque d'accueil PMR

L'installation d'un bâtiment

Afin de compléter dans les meilleurs délais l'offre de locaux pour les médecins et professions médicales, Poher communauté, par délibération du 25 mai 2019, a approuvé l'**installation d'un bâtiment modulaire** sur le parking de l'actuel maison de santé sise rue de l'Aqueduc romain à Carhaix.



Le nouveau bâtiment est composé de 2 cabinets, une salle d'attente commune et d'un WC PMR.

Achat d'un cabinet médical à Poullaouen

Dans le but de favoriser l'implantation de nouveaux professionnels de santé sur l'ensemble du territoire, Poher communauté a décidé, par délibération du 27 juin 2019 d'acquiescer **la maison de santé de Poullaouen pour un montant de 75 000€.**

Celle-ci est composée de deux bureaux de consultation, d'une salle de soins, d'une salle d'attente, de 2 WC, d'une salle d'eau, de combles aménageables et d'un parking privé.



Vue extérieure du bâtiment

Location d'un cabinet médical

En vue de faciliter l'installation d'un médecin généraliste supplémentaire sur le territoire communautaire, Poher communauté décide, par délibération du 26 septembre 2019, de prendre à bail un cabinet médical sis place du Champ de foire à Carhaix, propriété du Docteur Jean-François Yaouanc, médecin généraliste, exerçant jusqu'à présent à Carhaix et ayant décidé de cesser son activité en vue de le sous-louer à un médecin généraliste désireux de s'installer sur Carhaix.

Construction d'une nouvelle maison de santé pluridisciplinaire

La totalité des cellules de la maison médicale sise rue de l'aqueduc romain étant occupées ou réservées, Poher communauté approuve, par délibération du 27 juin 2019, la cession à titre gratuit par la ville de Carhaix d'un terrain de 640 m² situé 4 place du champ de foire afin d'y asseoir un **projet de construction d'une nouvelle maison de santé** pour un montant prévisionnel de 2 096 350 € H.T.

Le projet de création de maison pluridisciplinaire de santé nécessite une coordination et implication des professionnels du secteur médical, ainsi il est décidé de créer un comité de pilotage « maison de santé » associant les élus communautaires, les membres de l'association des professionnels de santé et les maîtres d'ouvrage par délibération du 14 novembre 2019.



Terrain ciblé pour accueillir la maison de santé pluridisciplinaire

Maison de santé rue de l'aqueduc romain :

Bâtiment principal : 5 cabinets

- 4 Médecins généralistes :
 - Dr Olivier LANDURE
 - Dr Adèle CORBEL
 - Dr LEROUX (1er septembre 2019)
 - Dr Le LANN NEDELLEC (février 2020)
- 1 Sage-femme : Mme Apolline FOYER (Juin 2019)

Bâtiment modulaire : 2 cabinets disponibles

Cabinet médical 20 place du Champ de Foire

- 1 médecin généraliste : Dr Vincent FLIPO

Maison médicale de Poullaouen : 2 cellules

- 1 médecin généraliste : Dr Jean-Marc LE COIDIC
- Accueil d'interne en projet.

Projet de palais des sports

Par arrêté du 17 avril 2018, la compétence « palais des sports » a été inscrite aux statuts de Poher communauté.

La création d'un équipement dédié aux activités sportives permettant d'accueillir dans les meilleures conditions les pratiquants de différentes disciplines sportives ainsi que des compétitions est en projet à Poher Communauté.

Le lancement d'un concours restreint d'architecture a été approuvé par délibération le 14 mars 2019.

L'objectif d'un tel équipement est de permettre le développement des activités sportives sur notre territoire. Ce projet s'inscrit en complément de l'espace aquatique du Poher Plijadour et du vélodrome du Poher à Cléden-Poher. De plus, le programme pour la réalisation du Palais des sports comprend une mutualisation des salles avec l'Espace Glenmor : toutes les salles du rez-de-chaussée sont modulables et peuvent se rejoindre d'un seul et même tenant.

Dans ce contexte, Poher communauté a attribué un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) à la société SemBreizh. La société a réalisé une programmation avec un budget défini de 7 200 000 M€ H.T. (hors options).

La première étape réalisée en avril 2019 a été le lancement d'un concours d'architecture. Avec la réception de plus de 70 candidatures, un premier jury composé d'élus et de professionnels a retenu 3 équipes. Après cette phase, les 3 équipes ont travaillé à la production d'une esquisse et d'une note technique détaillée. Un deuxième jury s'est réuni en décembre 2019 pour étudier leurs travaux et proposer le/les lauréats. A l'issue de ce jury, 2 lauréats ont été retenus. Le conseil communautaire a délibéré en février 2020 et a attribué le projet au cabinet d'architectes Studio 02 de Vannes.

Projet studio 02 vue du parc de Kerampuilh



Vue de la salle de compétitions (Capacité de 2500 personnes en optimisation maximum)



Annexes :

- Financières
- Rapport annuel le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets
- Rapport annuel du SPANC